



**Rapport de
la deuxième
réunion
du Groupe
de travail
sur l'éducation
pour tous**

UNESCO

Paris

10-12

septembre

2001





**Rapport de
la deuxième
réunion
du Groupe
de travail
sur l'éducation
pour tous**

UNESCO

Paris

10-12

septembre

2001



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

M. Abhimanyu Singh
Directeur de l'Unité du Suivi de Dakar
Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Téléphone : +33 (0) 1 45 68 08 80
Fax : +33 (0) 1 45 68 56 29
E-mail : efa@unesco.org
Web site : www.unesco.org

La version provisoire de ce rapport a été partagée avec l'ensemble des participants du Groupe de travail sur l'éducation pour tous. Qu'ils soient remerciés ici pour leurs commentaires et réactions.

Directeur de publication ▷ Abhimanyu Singh

Texte rédigé par ▷ Clinton Robinson

Coordination de la rédaction ▷ Ulrika Pepler Barry

Equipe éditoriale ▷ Ibrahima Bah-Lalya, Karine Brun,
Wenda McNevin, Margarete Sachs-Israel,
Ranwa Safadi

Révision anglaise ▷ Wenda McNevin

Traduction française ▷ Caroline Henry

Création graphique ▷ Sylvaine Baeyens

Impression ▷ Imprimerie Nouvelle

Avant-propos

Cette deuxième réunion du Groupe de travail sur l'EPT s'est tenue à un moment clé. Comme l'a souligné le Directeur général de l'UNESCO dans son discours d'ouverture, la réforme des structures de l'UNESCO qui a placé l'EPT au cœur même de nos préoccupations et de nos activités est aujourd'hui pratiquement achevée. De plus, cette séance de travail a préparé la première réunion du Groupe de haut niveau prévu par le *Cadre d'action* de Dakar. Le Groupe de travail était donc empreint d'un sentiment d'urgence et d'espoir : pour développer tout leur potentiel, de telles réunions doivent non seulement maintenir mais surtout renforcer la dynamique de Dakar par nos efforts conjoints.

Au cours de la réunion du Groupe de travail, nous avons porté notre attention sur les progrès accomplis depuis sa précédente session tenue il y a dix mois, en novembre 2000, ainsi que sur la réunion du Groupe de haut niveau qui se tiendra les 29 et 30 octobre 2001. En conséquence, nous avons examiné quatre thèmes :

- ▷ les progrès accomplis dans la réalisation des plans d'EPT : aux niveaux régional, sous-régional et national, et dans les divers contextes géographiques et institutionnels ;
- ▷ l'élaboration d'une stratégie d'ensemble pour l'EPT : que faut-il faire au niveau international pour assurer la meilleure progression possible aux niveaux régional et national ?
- ▷ nature et structure du Rapport de suivi de l'EPT : comment faire de ce rapport un outil conçu au mieux pour guider notre action et la faire progresser ?
- ▷ nature et contenu du communiqué qu'émettra le Groupe de haut niveau : comment exprimer de façon concrète et porteuse les progrès accomplis et les besoins impérieux qui restent à satisfaire ?

Le présent rapport est ordonné en fonction de ces quatre thèmes.

En quoi cette réunion a-t-elle fait preuve de professionnalisme en matière d'EPT ? Nous avons pu mesurer, une fois encore, à quel point l'éducation est intimement liée à tous les aspects de la vie et pourquoi, par conséquent, les plans d'EPT ne peuvent jamais rester enfermés dans un cadre strictement éducatif. Nous avons constaté que les problèmes extrêmes du champ d'action de l'EPT – les laissés-pour-compte et les pays en situation de crise, par exemple – demandent de déployer des efforts plus intenses que jusqu'à présent. Nous avons reconnu que certaines questions – le handicap, les enseignants et la qualité de l'éducation, pour n'en citer que deux – doivent être placées plus haut dans l'ordre des priorités. Nous avons perçu que d'autres problèmes appellent davantage d'attention comme la gouvernance, les liens avec la mise en œuvre locale, les complexités des TIC dans le contexte éducatif, et de nombreux autres encore.

Mais par-dessus tout, cette réunion, comme la première, a porté sur le partenariat : construire une synergie où le tout est plus grand que la somme de ses parties, construire des relations qui permettent une action basée sur la confiance et la transparence et impliquent une pluralité d'entités : pays, société civile, organismes bilatéraux, groupements régionaux et organisations internationales. Je suis fermement convaincu que le renforcement des partenariats au sein du Groupe de travail va accroître l'efficacité du travail. Confortés dans notre résolution et notre engagement communs, nous n'épargnerons aucun effort pour atteindre les objectifs de l'**Éducation pour tous**.

John Daniel
Sous-Directeur général pour l'éducation

Sommaire

I. Introduction.....	7
Plan et objectif du rapport.....	7
II. Progrès accomplis dans la réalisation des plans d'EPT.....	8
Progrès aux niveaux régional et sous-régional.....	8
Renforcer les plans nationaux en fonction des principes directeurs de Dakar.....	10
Réactions et recommandations.....	13
III. Stratégie d'ensemble de l'EPT.....	16
Présentations.....	16
Réactions et recommandations.....	17
IV. Suivi de l'EPT.....	19
Point sur l'Observatoire de l'EPT.....	19
Rapport de suivi.....	19
V. Communiqué du Groupe de haut niveau.....	20
VI. Autres problèmes soulevés par le Groupe de travail.....	21
VII. Conclusion.....	22
Actions clés recommandées.....	22
Remarques finales.....	22
VIII. Annexes.....	23
Annexe 1. Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.....	23
Annexe 2. Liste des participants et observateurs.....	29
Annexe 3. Programme de la réunion.....	34
Annexe 4. Liste des documents.....	36

Liste des abréviations

ADG/ED	Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO
ARABEFA	<i>Arab Regional EFA Network</i> [Réseau régional arabe pour l'EPT]
BIT	Bureau international du travail
BREDA	Bureau régional pour l'éducation en Afrique
CCONG	Consultation collective des ONG
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EDSS	<i>Educational Decision Support System</i> [Système d'aide à la prise de décisions sur l'éducation]
EMIS	Système d'information pour la gestion de l'éducation
EPE	Protection et éducation de la petite enfance
EPT	Education pour tous
ESE	Europe du Sud-Est
FRESH	<i>Focusing Resources on Effective School Health</i> [Concentrer les ressources sur l'amélioration de la santé à l'école]
GHN	Groupe de haut niveau
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
IUE	Institut de l'UNESCO pour l'éducation
MINEDAF	Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats membres d'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PEPE	Protection et éveil de la petite enfance
PNB	Produit national brut
PROMEDLAC	Comité régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes
SIDA	Syndrome immunodéficientaire acquis
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNDG	Groupe de développement des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

I. Introduction

Suite à sa première réunion qui a eu lieu en novembre 2000, le Groupe de travail a tenu cette deuxième réunion pour poursuivre la dynamique vers la réalisation des objectifs définis à Dakar. En tant qu'organe informel et consultatif, il a pour objectif majeur d'entretenir et de renforcer les partenariats entre tous les acteurs engagés dans la mise en œuvre du *Cadre d'action* de Dakar.

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, a déclaré dans son discours d'ouverture qu'il fallait « se concentrer davantage sur l'action », soulignant le besoin de mettre en place les cadres d'action stratégiques nécessaires. Sur le plan national, cela signifie qu'il faut impérieusement respecter l'échéance de 2002 fixée pour la finalisation des plans d'EPT, tandis que sur le plan international, il faut que progresse rapidement le travail sur l'élaboration d'un cadre d'action stratégique d'ensemble et l'initiative mondiale pour mobiliser les ressources nécessaires. Rappelant les transformations opérées au sein de l'UNESCO ces dernières années, le Directeur général a souligné que les structures et le personnel sont maintenant en place pour faire en sorte que l'Organisation traite réellement les priorités de l'EPT. Il a également insisté sur l'évolution des mécanismes de partenariat, tant sur les plans international et régional que du point de vue de la diversité des partenaires de l'EPT. Le partenariat, a-t-il ainsi souligné, est la pierre angulaire « d'un engagement plus actif et plus soutenu de chacun des acteurs du mouvement mondial en faveur de l'EPT. »

En tant que président de la réunion, le Sous-Directeur général pour l'éducation, M. John Daniel, a accueilli les participants et appelé à la réalisation de plans nationaux pleinement intégrés, pilotés par les gouvernements, cohérents et durables. Il a également invité les participants à réfléchir sur les possibilités de coopération avec le secteur privé ainsi que sur le rôle dans l'EPT des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'enseignement à distance.

56 personnes ont participé à cette réunion, plus 6 observateurs. Les instances et organisations représentées se répartissaient comme suit :

▷ Pays	13
▷ Organisations régionales	5
▷ Organismes bilatéraux	6
▷ Organismes multilatéraux	7
▷ ONG	6
▷ Autres	4
▷ Secrétariat de l'UNESCO	9
▷ Bureaux régionaux de l'UNESCO	4
▷ Instituts de l'UNESCO (IUE, ISU)	2
▷ Observateurs	6

Le 12 septembre au matin, le Sous-Directeur général pour l'éducation a évoqué les événements tragiques survenus la veille aux Etats-Unis, présentant ses condoléances aux participants ayant perdu des proches et soulignant que de tels actes mettent en péril la solidarité internationale ainsi que tout ce que des organes tels que le Groupe de travail espèrent réaliser. Il a ensuite invité les participants à respecter une minute de silence.

Étalée sur deux jours et demi, la réunion a commencé par des présentations en séance plénière avant de se poursuivre, pendant une demi-journée, par des discussions réparties en 4 groupes thématiques, et de s'achever par un débat en séance plénière sur les conclusions. Dans la soirée du 10 septembre, les participants ont pris part à la célébration, au siège de l'UNESCO, de la Journée internationale de l'alphabétisation, à l'occasion de laquelle ils ont été conviés à une réception par le Directeur général.

Plan et objectif du rapport

Le présent rapport suit le programme de la réunion et les quatre thèmes à l'ordre du jour :

- ▷ Plans et planification des actions en faveur de l'EPT
- ▷ Une stratégie d'ensemble pour l'EPT
- ▷ Structure du rapport de suivi de l'EPT
- ▷ Communiqué du Groupe de haut niveau

Les présentations, les conclusions des groupes et les discussions en séance plénière sont toutes rapportées ici selon ces têtes de chapitre, les deux premiers thèmes recouvrant la plupart des présentations, tandis que les deux derniers ont surtout fait l'objet des travaux et discussions de groupe.

Le discours d'ouverture du Directeur général de l'UNESCO, la liste des participants, le programme de la réunion et la liste complète des documents distribués sont joints en annexe à ce rapport. □

II. Progrès accomplis dans la réalisation des plans d'EPT

L'une des préoccupations majeures du Groupe de travail était d'évaluer les progrès accomplis au cours de l'année écoulée dans la mise en œuvre des plans nationaux d'EPT, le soutien apporté aux actions régionales dans ce travail, et le rôle joué par les organismes internationaux, l'objectif étant de recenser les besoins et les problèmes à traiter. Les cinq bureaux régionaux de l'UNESCO, cinq pays, trois organisations multilatérales et une organisation bilatérale ont présenté des exposés pour donner matière au travail et à la discussion de groupe qui ont suivi.

Les pays de la région travaillent à la finalisation de leur plan dont l'échéance est fixée à 2002 : un pays a déjà achevé son plan, 19 sont en passe de le finaliser pour juillet 2002 et les 26 autres pour septembre 2002. M. Parsuramen a souligné que les plans d'EPT s'inscrivent toujours dans le cadre des plans éducatifs nationaux, lorsqu'ils existent. Il a aussi évoqué la nécessité de renforcer les liens avec les ONG. Pour conclure, il a rappelé l'importance cruciale des partenariats de tout niveau et exprimé le désir de voir un groupe de travail et un observatoire sur l'EPT être constitués en Afrique subsaharienne.

Progrès aux niveaux régional et sous-régional

Afrique : travailler ensemble pour renforcer l'impact

A. Parsuramen, directeur du bureau de l'UNESCO à Dakar, a fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans nationaux d'EPT en Afrique subsaharienne malgré les grandes difficultés auxquelles celle-ci est confrontée. Les disparités entre garçons et filles qui existent dans 75 % des pays, les situations de crise, les conflits armés et les ravages causés par le VIH/sida entravent le développement de l'éducation dans cette région. Une évaluation de la mise en œuvre du plan national d'EPT est actuellement en cours, et des ateliers ont lieu sur la gestion et la planification. Le soutien régional est constitué d'une assistance technique et d'opérations de mobilisation de fonds. Sur le plan national, des coordinateurs pour l'EPT ont été nommés dans 45 pays (sur 46) et des forums sont en cours de création. Sur le plan régional, il est prévu d'intégrer des organes techniques et politiques à l'élaboration cohérente d'un plan d'action régional d'EPT qui devra être prêt pour le MINEDAF VIII qui se tiendra en décembre 2002.

États arabes : développer la coopération régionale

Le directeur du bureau de l'UNESCO à Beyrouth, V. Billeh, a souligné le rôle de l'ARABEFA, le réseau régional récemment mis en place. Mécanisme de coopération, il a pour vocation de faciliter l'élaboration des plans nationaux d'EPT ainsi que de renforcer les capacités, de mobiliser des fonds et de soutenir l'action. Fondé sur un partenariat entre les organisations internationales, régionales et de la société civile, il a tenu jusqu'à présent deux réunions pour stimuler l'élaboration des plans nationaux d'EPT. L'ARABEFA a également effectué un sondage dans la région qui montre que 10 pays sur 21 ont mis en place des forums EPT, et que la plupart des États arabes ont entrepris des réformes éducatives dans les années 1990 dont certaines vont maintenant être adaptées pour concourir aux objectifs de l'EPT.

S'il est manifeste que le Bilan de l'EPT à l'an 2000 a amélioré l'information des pays sur les difficultés et les priorités éducatives, il n'en reste pas moins qu'il faut encore parfaire la collecte des données, le suivi et l'évaluation. La qualité de l'éducation est aujourd'hui une des préoccupations centrales dans cette région : il ressort d'études effectuées sur le suivi des performances scolaires qu'on ne répond pas entièrement aux besoins d'apprentissage fondamentaux des enfants. Pour traiter certains de ces problèmes, une série d'ateliers va être organisée et quatre programmes phares adoptés : initiative pour l'éducation des filles, santé scolaire (FRESH), petite enfance (EPE), information pour la gestion de l'éducation et aide à la prise de décisions (EMIS/EDSS). En conclusion, M. Billeh a fait

part de certains écueils : faible participation à l'ARABEFA de certains partenaires régionaux, un seul agent pour s'occuper du bureau de l'ARABEFA, et manque de moyens financiers.

Asie et Pacifique : prêts à l'action mais...

L'une des stratégies essentielles dans cette immense région consiste à élaborer des mécanismes sous-régionaux pour le suivi de l'EPT. Sheldon Shaeffer, directeur du bureau de l'UNESCO à Bangkok, a évoqué l'avancement de la mise en place de forums sous-régionaux coordonné par les bureaux de l'UNESCO chargés de plusieurs pays :

- ▷ forums formels en service en Asie du Sud-Est et de l'Est (Bangkok)
- ▷ forums en projet mais pas encore en service en Asie du Sud
- ▷ davantage de mécanismes informels en service en Asie centrale (Alma-Ata) et dans le Pacifique (Apia)
- ▷ pas en service en Asie de l'Ouest

Pour ce qui est de l'avancée des plans nationaux d'EPT, la situation varie selon les sous-régions :

- ▷ Asie du Sud : ébauche de plans nationaux dans la plupart des pays mais pêchant souvent par une participation insuffisante des ONG ou des partenaires de l'EPT.
- ▷ Asie centrale/Caucase : des tables rondes sur l'EPT ont eu lieu dans la majorité des pays en étroite collaboration avec l'UNICEF et des ONG.
- ▷ Pacifique : 13 pays ont achevé leur plan d'action grâce à un sens aigu de la coopération régionale. La participation de l'ensemble des partenaires de l'EPT n'a pas été aussi active que souhaitée. Les gouvernements attendent néanmoins l'aide promise à Dakar pour commencer à mettre en œuvre les plans d'EPT.
- ▷ Asie du Sud-Est et de l'Est : des mécanismes de planification sont en place dans la plupart des pays, même si la société civile n'y est pas assez activement associée. De nombreux pays disposent de plans d'éducation de base qu'ils sont en train d'affiner en y intégrant, pour certains, des liens étroits avec les plans de secteur.

Bien que la participation des ONG et de la société civile soit inégale selon les pays de la région, M. Shaeffer a souligné que les organisations de la société civile et les ONG demandent de plus en plus à s'associer à l'action en faveur de l'EPT. Certaines sous-régions ne s'intéressent pas seulement à l'éducation primaire mais aussi à la PEPE et à l'éducation non formelle. Pour finir, M. Shaeffer a insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes et des critères pour évaluer les plans nationaux dans le but d'en accroître le financement.

Europe : initiatives nationales et régionales

Le Conseiller d'éducation régional de l'UNESCO en Europe, monsieur A. Sannikov, a fait état de la bonne coopération qui existe en Europe avec des organismes tels que les Instituts de l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'OCDE, l'Union

européenne, les organismes des Nations Unies ainsi que d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Depuis Dakar, l'action en faveur de l'EPT est axée sur trois sous-régions, à savoir l'Europe du Sud-Est (ESE), les États baltes et le Caucase :

- ▷ ESE : la république de Moldavie a reçu une aide spéciale pour préparer son plan d'EPT et une table ronde est prévue pour décembre 2001. En Serbie, des discussions ont été engagées pour organiser un forum national EPT et commencer le processus de planification des actions en faveur de l'EPT. C'est le bureau de l'UNICEF qui conduira les opérations.
- ▷ États baltes : la Lituanie a créé un forum national EPT et travaille à la finalisation d'un plan national pour l'échéance de 2002. Une réunion sous-régionale sur l'EPT aura lieu en janvier 2002 pour préparer la création d'un forum sous-régional. La coopération entre les États baltes et nordiques est encouragée.
- ▷ Caucase : la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont prononcés pour la création d'un forum sous-régional EPT.

D'autres initiatives existent qui comprennent : des discussions entre le gouvernement russe et le bureau de l'UNESCO à Moscou sur l'intégration des objectifs de l'EPT aux plans de modernisation de l'éducation, une conférence nordique sur le rôle des commissions nationales pour l'UNESCO, et une série de séminaires sur l'EPT qui doit avoir lieu au Royaume-Uni.

Amérique latine et Caraïbes : s'adapter au contexte

Mme A.L. Machado, directrice du bureau de l'UNESCO à Santiago, a indiqué que la plupart des pays d'Amérique latine disposent déjà de plans éducatifs nationaux souvent basés sur les réformes entreprises dans les années 1990. Par conséquent, l'intérêt porté à l'élaboration de plans spécifiques pour l'EPT varie considérablement dans la région, le suivi de Dakar étant perçu dans certains pays comme l'un des multiples programmes internationaux qui se font concurrence. Une bonne approche stratégique appelle l'intégration des objectifs de Dakar aux cadres d'action régionaux existants, les bureaux de l'UNESCO défendant cette idée auprès des gouvernements. A l'occasion d'une réunion régionale de coordination interinstitutions qui s'est tenue en février 2001, un accord a été obtenu sur les mécanismes de coordination de l'EPT qui comprennent : un groupe thématique de l'EPT au sein des agences des Nations Unies de chaque pays ; trois types de dossier d'information sur l'EPT pour le public, les hommes politiques et le personnel technique ; des réunions entre les ministres concernés et la Banque mondiale pour promouvoir le financement de l'EPT, et un site Internet.

La coopération entre la société civile et les ONG a été rendue plus tangible grâce à la première réunion latino-américaine de la CCONG (Consultation collective des ONG) qui a eu lieu en août 2001 et devrait déboucher sur un renforcement de la participation de la société civile et des ONG à la planification des actions d'EPT. Auparavant, une autre réunion (Comité

régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes : PROMEDLAC VII - mars 2001) a énoncé la Déclaration de Cochabamba qui appelle, entre autres, à la mise en place de forums nationaux EPT qui soient efficaces et à la création d'un ambitieux projet de quinze ans, organisé avec le concours de l'UNESCO, dont l'objectif est « d'obtenir de véritables changements dans l'éducation afin de faire une réalité de l'éducation de qualité pour tous tout au long la vie ». Les ministres de l'éducation et les spécialistes régionaux de l'éducation de l'UNESCO examineront de nouveau ce projet en novembre 2001.

Renforcer les plans nationaux en fonction des principes directeurs de Dakar

Pour chacune des régions, un pays a présenté l'état actuel de la planification et de la mise en œuvre des actions d'EPT.

Costa Rica : de l'accès à la qualité

Mme E. Paniagua, directrice générale du Système éducatif St Clare, a présenté la situation éducative au Costa Rica dans le contexte de développement général. L'accès à la première année scolaire est proche de 100 % mais près d'un tiers des enfants abandonnent l'école avant le troisième cycle (premier degré du secondaire), ce qui constitue l'un des plus urgents problèmes actuels. En élargissant l'accès à l'éducation, on n'a pas porté l'attention nécessaire sur la qualité, d'où aujourd'hui une restriction des possibilités d'insertion et de mobilité sociale des individus. Près d'un quart de la population est au-dessous du seuil de pauvreté. Le système éducatif pâtit également du grand nombre d'immigrants.

Depuis 1992, l'éducation reçoit près de 25 % du budget national – 6 % du PNB depuis la loi de 1997. Différents nouveaux programmes ont été élaborés : enseignement de l'anglais dans le primaire, utilisation des technologies d'information et de communication, création de postes d'enseignants en zone rurale, et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles urbaines prioritaires. Si le Costa Rica travaille bien à la réalisation des objectifs définis à Dakar, c'est toutefois dans le cadre d'un système de politique publique vieux de 50 ans. Les problèmes qui nécessitent une action sont les suivants : abandon scolaire, manque d'un modèle adéquat pour l'éducation secondaire, accès des quartiers pauvres à une éducation de qualité, relever le niveau scolaire des immigrants. Un plan national d'EPT contribuerait à définir une voie précise pour résoudre ces problèmes.

Jordanie : apprendre au fur et à mesure

Exposant les grandes lignes du processus de planification des actions d'EPT, M. Tayseer Al-Nahar, vice-président du Centre national de développement des ressources humaines, a mis l'accent sur sept enseignements que la Jordanie a dégagés du Bilan de l'EPT à l'an 2000 :

- ▷ les plans nationaux ont été considérés comme secondaires et comme un accomplissement de l'engagement international ;
- ▷ s'ils étaient préparés, les plans n'ont pas été intégrés au processus normal de planification et de budgétisation ;
- ▷ les plans ont été préparés par des comités *ad hoc* manquant d'influence politique et de compétence professionnelle ;
- ▷ l'accent a été placé sur les objectifs (irréalistes) sans se préoccuper suffisamment de définir des mesures réalisables et abordables pour les atteindre ;
- ▷ les méthodologies et mesures adoptées étaient en grande partie en décalage avec la réalité nationale ;
- ▷ le secteur de l'éducation de base a été traité à part et les plans n'ont pas été liés aux stratégies nationales de développement socio-économique ;
- ▷ le travail en faveur de l'EPT n'a pas créé de capacités nationales en matière d'analyse sectorielle, de planification et de mise en œuvre.

En recommandant que des mesures soient prises pour corriger ces déséquilibres, M. Tayseer Al-Nahar a signalé qu'il existe en Jordanie une plate-forme pour l'EPT à laquelle participent toutes les parties prenantes, y compris la société civile. Des sous-comités travailleront sur chacun des six objectifs définis à Dakar.

Lituanie : état de la situation

La Lituanie a deux défis à relever : reprendre place dans la communauté internationale en tant qu'État indépendant et progresser résolument dans le nouveau paysage du XXI^e siècle. C'est dans ce contexte que Mme V. Vébraité, secrétaire d'État à l'éducation et aux sciences, a présenté son exposé. Grâce au processus de Dakar, le pays a redécouvert l'importance d'une éducation de base de qualité – orientation vers laquelle ne tendait pas le système éducatif, jusqu'alors plutôt axé sur le soutien des établissements d'enseignement supérieur. Après avoir présenté le travail de réflexion et d'interrogation qu'effectue la Lituanie sur l'objet de l'éducation dans le monde actuel, Mme Vébraité a exposé les mécanismes d'EPT en cours d'organisation.

La nouvelle loi sur l'éducation (voir encadré) vise à mettre l'accent sur la qualité de l'éducation de base et la préparation des élèves à une vie de citoyens actifs dans une société démocratique. Un plan national d'EPT est nécessaire pour canaliser l'action et c'est dans cette perspective qu'un forum national EPT a été créé auquel participent des acteurs très

Le projet de loi sur l'éducation en Lituanie stipule que l'éducation de base a pour objet :

«... de jeter les bases d'une maturité individuelle, sociale, culturelle et civique, d'encourager les élèves à apprendre par eux-mêmes, à faire des choix et à prendre des décisions de leur propre chef, et d'assurer l'apprentissage des bases de lecture, d'écriture et de calcul. »

divers. La Lituanie œuvre en outre à partager son expérience et à écouter celle de ses voisins de la région balte.

Philippines : en route vers la phase deux

Dans son exposé, M. Ramon Bacani, sous-secrétaire d'État à l'éducation, à la culture et aux sports, a rappelé que les Philippines ont entrepris l'évaluation de leur précédent plan décennal d'EPT (1991-2000) dans le cadre du processus de Dakar. La mise en œuvre de ce plan a réuni des acteurs de tous horizons au sein d'un partenariat. Il ressort de l'évaluation que le taux de scolarisation a augmenté et que le taux d'alphabétisation est élevé. Elle met également en lumière des problèmes sur le plan de l'exploitation des connaissances et sur « la faiblesse de l'efficacité interne et des résultats scolaires ». Le travail de planification actuel des actions d'EPT tirera parti de ces enseignements pour renforcer les avancées obtenues et accroître la portée de l'EPT. La planification de l'éducation de base se fera en coopération avec les ministères de l'enseignement secondaire et supérieur dans le cadre d'une approche sectorielle.

Un accent particulier a été mis sur la participation de la société civile. Un forum EPT réunissant les acteurs de la société civile a ainsi été créé par des ONG œuvrant pour l'éducation de base afin d'évaluer la portée de leur travail et d'offrir une instance de dialogue avec le gouvernement. Dans le précédent plan, la coopération avec la société civile a manqué de suivi au stade de la mise en œuvre mais des mesures vont être prises pour y remédier en faisant en sorte qu'elle soit institutionnalisée à l'échelon local. La planification des actions d'EPT s'inscrit dans le cadre du plan de développement général des Philippines et s'appuie sur des spécialistes d'autres disciplines dans la mesure où « elle appelle un éclairage aussi bien économique que social, politique et environnemental. »

Ouganda : rassembler les forces

M. Albert Byamugisha, sous-commissaire d'État à l'éducation, a exposé les dispositions institutionnelles prises pour planifier les actions d'EPT et fait le point sur la mise en œuvre du processus de planification. Des groupes de 5 à 10 personnes,

se réunissant deux fois par mois, ont été créés pour s'occuper chacun de la réalisation d'un des objectifs de Dakar. Leurs présidents forment un groupe de coordination qui rend compte de l'état des travaux à un forum consultatif sur l'EPT auquel participent le ministère de l'éducation, d'autres ministères, la société civile et des partenaires financiers.

Un plan d'éducation s'étendant jusqu'en 2003 existe déjà qui a pour priorité l'éducation primaire universelle. Dans le cadre de ce plan, l'établissement des priorités et le recensement des besoins s'accompagnent toutefois d'un programme de travail fragmenté. L'éducation de la petite enfance et l'alphabétisation des adultes ne relèvent pas de la responsabilité du ministère de l'éducation et, de ce fait, n'ont pas reçu l'attention qu'elles demandent. Leurs ministères de tutelle font néanmoins désormais partie du mécanisme de consultation. L'évaluation de l'avancée vers la réalisation des objectifs de 2015 devrait s'inscrire dans une approche sectorielle.

BIT : les enseignants : vecteurs essentiels de la qualité

Spécialiste de l'éducation du BIT, M. Bill Ratteree, a parlé de l'éventualité d'un programme phare sur les enseignants et la qualité de l'éducation, suite à l'idée qui en a été lancée, lors de la première réunion du Groupe de travail en novembre 2000, par l'Internationale de l'éducation en consultation avec l'UNESCO et l'UNICEF. Il a soulevé deux points qui appellent à la réflexion et à l'action :

- ▷ Définir des mesures pour faire en sorte que le recrutement, la formation, les salaires et l'affectation des enseignants soient aptes à promouvoir un enseignement de qualité ;
- ▷ Garantir la pleine participation des enseignants et de leurs organisations professionnelles à la planification de l'éducation ainsi qu'à l'élaboration des plans nationaux d'EPT.

A propos du premier point, le Cadre d'action de Dakar exprime clairement le rôle essentiel des enseignants dans la qualité de l'éducation de base. Parallèlement aux questions d'affectation et de mobilité équitables ainsi que du problème des salaires, M. Ratteree a souligné la nécessité d'une évolution professionnelle tout au long de la vie. Une consultation internationale pourrait permettre de dresser une liste de critères au regard desquels on pourrait évaluer le niveau national. L'incidence du VIH/sida sur les enseignants doit également être prise en compte.

A propos du second point, les enseignants ne pourront réellement prendre en main les plans nationaux d'EPT que si leurs syndicats et eux-mêmes sont pleinement associés à leur élaboration. Il est par conséquent nécessaire de mettre en place des mécanismes appropriés à l'échelle des pays, des circonscriptions et même des écoles qui reposent sur les meilleures pratiques relevées à travers le monde.

Il faut également insister sur deux autres problèmes : pour traiter du VIH/sida dans l'éducation, il conviendrait de se référer au *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et monde du travail* ; un partenariat devrait être mis en place entre les groupes de planification de l'EPT et le Programme international sur l'élimination du travail des enfants, afin de promouvoir l'intégration dans le système scolaire des enfants qui travaillent.

UNICEF : priorité aux filles

Responsable du secteur de l'éducation de l'UNICEF, Mary Joy Pigozzi a présenté L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) comme un partenariat aux objectifs et buts communs. Ce partenariat vise à assurer d'ici à 2005 la parité entre les sexes dans l'enseignement, objectif fixé à Dakar. La date butoir est proche alors qu'il reste encore de nombreux défis à relever :

- ▷ dans 52 pays au moins l'écart entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons est de 5 % ou plus ;
- ▷ dans 47 de ces pays, la différence est au détriment des filles ;
- ▷ l'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus touchées par les disparités entre la scolarisation des filles et des garçons.

Pour relever ces défis, a déclaré Mme Pigozzi, il faut que les plans nationaux d'EPT s'attaquent concrètement à la discrimination sexuelle : il ne suffit pas d'en parler, il faut maintenant passer à des actions sérieuses et engagées, basées sur une analyse appropriée du problème. Plus précisément, elle a appelé à prendre des mesures anti-discriminatoires compte tenu du grand nombre de filles non scolarisées, de la menace persistante du VIH/sida et des situations de crise. L'UNGEI est une force de mobilisation qui vise à canaliser l'action contre la discrimination sexuelle à tous les niveaux du système éducatif. L'Egypte, le Nigéria, l'Ouganda et le Pakistan préparent des plans spécifiques pour accroître la scolarisation des filles. En conclusion, Mme Pigozzi a appelé à défendre l'action de l'EPT et l'élimination des disparités entre les sexes, ainsi qu'à « passer des paroles aux actions concrètes ».

USAID : s'attaquer à l'incidence du VIH/sida sur l'EPT

Posant comme principe qu'un problème mondial appelle une action mondiale, Donald Mackenzie, administrateur adjoint par intérim de l'USAID, a traité du problème de l'incidence du VIH/sida sur l'EPT. Qualifiant les ravages du sida de « cauchemar rampant », en particulier en Afrique, il a signalé que le nombre de morts commence à vider certaines institutions de leur personnel, y compris le système éducatif. La Zambie a déjà atteint le stade où les pertes d'enseignants dues au sida sont supérieures au nombre de maîtres en formation et de remplaçants. L'éducation peut être une arme

puissante dans la prévention du VIH/sida et à ce titre, elle doit faire partie intégrante de tous les plans nationaux d'EPT à travers le monde. Il est capital de s'attaquer au problème du VIH/sida avant qu'il n'atteigne le seuil critique de 5 % de la population. Outre l'éducation, de nombreux autres secteurs étant également touchés par la pandémie, seule une approche plurisectorielle pourra lutter efficacement contre ce problème.

M. Mackenzie a demandé si les plans d'EPT actuels tenaient compte de l'augmentation du coût de l'éducation du fait du VIH/sida, et s'est inquiété de constater que les prévisions budgétaires étaient très loin de couvrir les dépenses réelles impliquées. Relever le défi de l'EPT à la lumière du VIH/sida demande de repenser les questions – « sur le métier remettons notre ouvrage ».

Deux idées de l'USAID :

« Pourquoi ne pas envisager de mettre en contact tout établissement scolaire, toute classe, tout groupe parents-enseignants et tout enseignant dans le besoin et en danger avec son homologue dans le Nord et le Sud ? »
 « Nous avançons sur un territoire inexploré mais en travaillant ensemble, sous la forme, par exemple, d'équipes spéciales renforcées dans des domaines tels que la mobilisation des fonds, les méthodologies d'enseignement, les technologies de l'information et la création de nouveaux partenariats, nous pouvons atteindre les objectifs capitaux qui ont été convenus à Dakar. »

Banque mondiale : passer à la vitesse supérieure

Saluant le renforcement de l'engagement de la communauté internationale envers l'éducation, Claudia von Montbart, conseillère principale pour les affaires extérieures auprès de la Banque mondiale, a souligné la nécessité de progresser plus rapidement vers les objectifs de l'EPT. Parallèlement à l'augmentation de la scolarisation, l'attention doit être portée sur la qualité de l'enseignement qui « importe davantage dans la stimulation de la croissance économique ». En conséquence, c'est aux taux d'achèvement du cycle primaire plutôt qu'aux taux de scolarisation bruts qu'il faut se référer pour mesurer l'efficacité de l'EPT.

Pour progresser plus rapidement, les plans d'EPT doivent également prendre les mesures suivantes :

- ▷ procéder à des changements d'orientation pour corriger les déséquilibres structurels actuels ;
- ▷ définir avec précision les besoins financiers, sur la base d'une analyse pays par pays, en tenant compte des dépenses liées à l'allègement de la dette ;

« L'éducation primaire universelle, aussi difficile que soit la réalisation de cet objectif, n'est qu'un modeste pas en avant vers l'objectif ultime qu'est l'apprentissage tout au long de la vie pour tous les citoyens du monde, objectif aussi important pour les pays à faible revenu que pour les pays de l'OCDE. »

- ▷ informer les pays qui ont le plus de difficultés des bonnes et des mauvaises pratiques observées ;
- ▷ améliorer, en collaboration avec l'ISU, la qualité des données disponibles pour la prise de décisions ;
- ▷ utiliser l'éducation pour combattre la pandémie du VIH/sida et la menace qu'elle représente pour la réalisation des objectifs de l'EPT.

La Banque mondiale prévoit de travailler avec ses partenaires dans les prochains mois pour mettre au point un cadre d'action ferme et cohérent pour s'attaquer à ces questions.

Réactions et recommandations

Suite à ces exposés sur les progrès accomplis dans les différents cadres géographiques et institutionnels, les participants ont engagé un débat à partir de leurs questions et de leurs points de vue sur des sujets particuliers ainsi que sur des thèmes de portée plus générale.

En ce qui concerne l'**Afrique**, des précisions ont été demandées à propos de l'enquête sur l'EPT envoyée par le BRED : a-t-elle été adressée à tous les pays ou à quelques-uns seulement ? Si cette enquête a été adaptée pour être employée en Afrique, une enquête plus large est en préparation pour le monde entier. Le Nord a des problèmes propres en matière d'EPT qui demandent également à être recensés et analysés.

Au sujet de la présentation de l'Ouganda, des participants se sont inquiétés d'une éventuelle confusion dans l'emploi des fonds alloués au titre de la conversion de la dette : comment être sûr que les fonds sont affectés à l'éducation ? Pour parer à ce problème, des consultations intersectorielles sont tenues et les fonds sont spécifiés. Dans le cas de l'Ouganda, les processus de suivi et de planification ont été liés – ce qui n'est pas toujours le cas en matière de planification nationale des actions d'EPT.

La **question des handicapés** doit être davantage prise en compte dans les discussions sur l'EPT. Estimés à 600 millions de personnes, les handicapés constituent l'une des plus

importantes minorités du monde mais ils sont souvent oubliés dans les programmes de développement, que ce soit par indifférence, par découragement ou par peur. La création d'un programme phare sur les handicaps au sein du *Cadre d'action* de Dakar serait une reconnaissance de l'intérêt et de la volonté que manifestent de plus en plus les donateurs pour mettre concrètement les questions de handicap à l'ordre du jour des programmes de développement. Un tel programme porterait en avant l'éducation intégratrice en tant qu'approche primordiale, dans le cadre des objectifs de Dakar, pour atteindre les enfants, les jeunes et les adultes handicapés. Cette suggestion a été retenue par le Groupe de travail ainsi que la recommandation concernant la création d'un programme phare sur les handicaps.

Point de vue d'une ONG :

- ▷ dans de nombreux pays, la société civile n'est pas associée aux partenariats en faveur de l'EPT ;
- ▷ les dispositifs régionaux n'incluent pas les ONG ;
- ▷ en Asie, certains pays se contentent de changer le nom des plans existants ;
- ▷ quelle est la meilleure façon d'aider les structures nationales ?
- ▷ il est capital de disposer de données concrètes sur l'action en cours ;
- ▷ en cas de changement de gouvernement, comment faire pour qu'il réaffirme son engagement envers l'EPT ?
- ▷ comment faire en sorte que le financement soit partagé entre les gouvernements et les ONG ?
- ▷ quel est le rôle des ONG dans les programmes phares, par exemple ?

(Remarques du président de la séance du 10 septembre, M. Kazi Rafiqul Alam, Dhaka Ahsania, Mission)

Suite à l'exposé du BIT, les participants ont réaffirmé l'importance des **enseignants** dans la qualité de l'éducation. L'accent doit être mis sur le dialogue social, et le BIT peut aider à le mettre place et à définir les mécanismes durables nécessaires. Compte tenu du manque d'enseignants dans de nombreuses régions du monde, dont l'Afrique subsaharienne en particulier, il faut trouver de nouveaux moyens de recruter et de former de futurs maîtres. A l'incidence désastreuse du VIH/sida sur la baisse du nombre des enseignants, s'ajoute celle d'autant plus lourde des conflits et du vieillissement.

Là où les syndicats d'enseignants sont faibles, comme dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne, il est nécessaire de renforcer les capacités, en matière de lutte contre le VIH/sida, par exemple – il serait vain d'apporter des ressources aux organisations d'enseignants en l'absence de toute capacité pour mettre de tels programmes

en œuvre. Un participant a fait remarquer que les syndicats travaillent plus souvent à l'amélioration du statut des enseignants qu'à l'évolution de leur profession. En réponse, il a été dit que les syndicats ont pour vocation de promouvoir aussi bien les droits que les devoirs des enseignants, notamment en ce qui concerne l'amélioration de leurs pratiques. Une formation de qualité pour les enseignants ne peut porter des fruits que s'il existe également une formation pour le personnel administratif et d'encadrement. Les participants sont enfin convenus qu'il faudrait lancer un nouveau programme phare sur les enseignants et la qualité.

Plusieurs participants ont souligné le rôle capital de la **société civile** dans l'EPT et la nécessité de promouvoir activement sa participation au processus de planification. On observe des réticences à cet égard dans certains contextes qui demandent des encouragements pour être vaincues. Utilisant des approches non formelles, les organisations de la société civile sont souvent le meilleur vecteur de l'éducation vers ceux qui sont en marge du système. A la remarque d'un participant demandant à ce qu'on s'attache particulièrement à faire participer la société civile aux programmes phares, il a été signalé que cela était déjà souvent fait au niveau national. Il est également essentiel que la société civile soit convenablement représentée dans le Groupe de haut niveau. Pour finir, un participant a demandé pourquoi les résultats de la réunion de Bangkok de la Consultation collective des ONG (juillet 2001) n'avaient pas été présentés au Groupe de travail.

C'est à propos du **processus d'évaluation des plans nationaux d'EPT** que les commentaires ont été le plus nombreux. Il a été regretté que la recommandation du premier Groupe de travail concernant la formulation de principes directeurs opérationnels n'ait pas été mise en œuvre. Des critères précis doivent être rapidement définis pour reconnaître la crédibilité des plans et qu'ils puissent ainsi recevoir les fonds externes nécessaires. Au cours du débat, les participants ont énoncé divers éléments qu'ils considèrent comme des composantes essentielles des plans d'EPT, des critères au regard desquels on pourrait les évaluer : problèmes du VIH/sida ; disparités entre les sexes ; prise en charge nationale ; prise en compte des priorités et de la réalité nationales ; faisabilité des objectifs ; mécanisme de suivi doté d'indicateurs convenus ; cibles précises en matière de scolarisation, de besoin des enseignants, etc. ; souplesse suffisante pour intégrer des modifications ultérieures ; mécanismes institutionnalisés. Ces propositions ont été reprises dans les recommandations exposées plus loin, qui ont été formulées par le groupe thématique. L'accent a été mis sur la pleine prise en charge nationale des plans d'EPT, fondée sur l'emploi de processus participatifs, et plusieurs appels ont été lancés pour que l'éducation de la petite enfance, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie fassent partie intégrante des plans d'action.

Une fois encore, il a été souligné que **la protection et l'éveil de la petite enfance (PEPE)** est un domaine trop peu financé par les gouvernements et où on insiste trop sur la scolarisation plutôt que sur le foyer et la communauté. C'est essentiellement la société civile qui se charge de la PEPE qui nécessite d'être mieux intégrée. Le travail avec les moins de 3 ans est pratiquement inexistant et on ne tient pas assez compte de l'incidence du VIH/sida sur les moins de 5 ans. Le problème des enfants victimes d'actes de violence est lui aussi souvent négligé. Les participants ont estimé que l'éducation totale, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, n'est pas une réalité – la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie préconisée par la vision élargie de Jomtien doit rester bien présente dans les esprits.

Le Groupe de travail a largement réaffirmé que, en vertu d'un ferme engagement envers le travail de partenariat, les plans nationaux d'EPT doivent s'inscrire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et du développement en général. Ces partenariats doivent également être développés au niveau local (infra-national) pour soutenir le mouvement de décentralisation et les processus de gouvernance qui sont le meilleur appui de l'EPT.

Compte tenu de la complexité des problèmes et des défis liés à la mise en œuvre de l'EPT, toute liste de critères doit rester souple et ouverte. L'UNESCO devrait se charger de dresser une liste des composantes qui rendent un plan crédible. Tout plan doit suivre une approche coordonnée et assurer son financement pour toute sa durée. Procéder « au coup par coup » et être donc tributaire des fluctuations du budget national annuel est une approche vouée à l'échec.

A l'issue du débat en séance plénière, un groupe thématique a examiné la question de l'élaboration, de l'évaluation et du financement des plans nationaux d'EPT. On trouvera ses conclusions ci-dessous.

Dans l'élaboration des plans nationaux d'EPT, il faut accorder autant d'importance à la planification qu'au contenu en tenant compte des éléments suivants :

Planification

- Participation de tous les acteurs
- Promotion
- Analyse de la situation nationale
- Renforcement des capacités pour assurer la durabilité

Contenu

- Objectifs quantifiables
- Indicateurs
- Résultats par étape
- Activités
- Plan de mise en œuvre
- Échéancier
- Ancrage dans la réalité nationale, priorité des objectifs en fonction
- Plan de financement

Dans le cadre de ces paramètres généraux, l'élaboration des plans nationaux d'EPT doit reposer sur les considérations suivantes :

- ▷ Les plans doivent s'appuyer sur ce qui existe déjà dans le pays et s'articuler avec des initiatives plus larges telles que les approches sectorielles et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP).
- ▷ Il est capital que tous les partenaires de l'EPT soient d'accord sur le fait que l'EPT est un travail collectif et non pas seulement celui de l'UNESCO. Les responsables des organisations et les donateurs doivent en être informés et transmettre le message à leurs bureaux régionaux.
- ▷ Les pays doivent être convaincus que les donateurs et les organisations internationales sont leurs partenaires dans les actions d'EPT, ceci afin de stimuler le travail d'équipe et de garantir que les plans soient examinés avec les pays.
- ▷ L'équipe de soutien du pays doit élaborer un mécanisme d'action.
- ▷ Les enseignants doivent être associés à l'élaboration du plan. Ce point fait suite à la recommandation du BIT et de l'UNESCO à propos du statut des enseignants qui spécifie que les enseignants doivent être consultés sur toute réforme éducative d'envergure et y participer.
- ▷ Il faut rappeler l'importance de l'action de l'UNESCO dans le renforcement des capacités de la société civile. Des entreprises telles que l'initiative de Bamako lancée par l'UNESCO et la Banque mondiale, et la Consultation collective des ONG sur l'EPT sont exemplaires dans l'aide qu'elles apportent sur le plan national aux partenaires, et elles doivent être saluées.

S'agissant de l'évaluation et du financement des plans nationaux, le groupe thématique a formulé les recommandations suivantes :

- ▷ D'ici la fin de l'année, il faudrait mettre en place un dispositif, incluant tous les partenaires, pour examiner les projets de plan. Le plan pourrait aussi être soumis à un groupe de pairs réuni au niveau sous-régional. Ce mécanisme formulerait des recommandations et des commentaires qui seraient retransmis aux pays. On peut penser que face à des plans ainsi « revus et corrigés » certains donateurs se sentiraient plus en confiance pour les financer.
- ▷ L'UNESCO devrait établir une liste de critères de « crédibilité » des plans d'EPT et la transmettre aux bureaux régionaux et aux commissions nationales après consultation de ses partenaires.
- ▷ Le Groupe de haut niveau devrait élaborer une stratégie pour mobiliser des fonds pour les pays démunis qui ne sont pas « populaires » ou dont la situation politique dissuade les donateurs. Un mécanisme doit être créé dès maintenant pour aider ces pays. Il est impératif de parler du financement aujourd'hui : c'est en 2008 et non en 2015 que nous devons avoir atteint l'objectif de l'éducation pour tous.
- ▷ Reconnaissance et renforcement du rôle de la société civile :
 - Approbation officielle des plans par les organisations de la société civile (si les conditions politiques le permettent)
 - Acheminement de fonds par l'intermédiaire des initiatives existantes de la société civile
 - Renforcement des capacités de la société civile

III. Stratégie d'ensemble de l'EPT

Présentations

La présentation d'une stratégie d'ensemble de l'EPT s'est faite en deux parties :

- ▷ « Vers une stratégie globale de l'EPT », exposé présenté par Mark Richmond de l'UNESCO
- ▷ un point sur l'Initiative mondiale présenté par Lene Buchert de l'UNESCO

Bien que l'exposé présenté utilise le terme « stratégie globale », il a été convenu lors de la discussion de préférer celui de « stratégie d'ensemble » afin de ne pas sous-entendre qu'il puisse s'agir d'une stratégie mondiale à laquelle les plans régionaux et nationaux devraient s'adapter. Il s'agit bien au contraire de l'inverse. D'autres commentaires sur la terminologie employée ont été faits durant les débats (voir ci-dessous).

Vers une stratégie globale de l'EPT

Mark Richmond a expliqué que la logique d'une stratégie d'ensemble de l'EPT « repose sur le principe qu'un cadre d'action stratégique mondial de l'EPT permettra de renforcer la coordination, la pertinence et l'efficacité des actions de partenariat menées à tous les niveaux ». Une telle stratégie doit offrir un cadre opérationnel concret, axé sur les objectifs et les problèmes, limité dans le temps, et indiquer clairement où, comment et quand les partenaires de l'EPT peuvent au mieux apporter leur contribution. M. Richmond a proposé de soumettre le processus mondial de l'EPT à cinq exigences essentielles :

- ▷ **Dynamique** : volonté politique et consensus national, en particulier.
- ▷ **Cohérence** : les éléments doivent s'articuler dans un ensemble unifié ; accord et non compétition entre les programmes et les intérêts.
- ▷ **Connaissances** : des connaissances de qui procèdent les processus d'EPT ? Renforcement et partage des connaissances.
- ▷ **Ressources** : l'Initiative mondiale s'attache aussi bien aux ressources humaines et organisationnelles qu'aux ressources financières.
- ▷ **Mise en œuvre** : mettre les politiques en pratique, responsabiliser les partenaires, trouver de nouvelles modalités d'intervention.

En soumettant son exposé à l'examen du Groupe de travail, M. Richmond a souligné que « la façon dont la stratégie [d'ensemble] sera élaborée conditionnera largement son acceptation par le mouvement de l'EPT », et il a demandé au Groupe de formuler des recommandations sur un processus de consultation.

Point sur l'Initiative mondiale

Le travail sur l'Initiative mondiale a sensiblement avancé au cours de l'année grâce aux consultations qui ont été menées avec un certain nombre de partenaires incluant la société civile et les donateurs. Dans son exposé, Lene Buchert a rendu compte de cette avancée vers une compréhension commune de l'Initiative, et elle a demandé au Groupe de travail de réfléchir à la question de définir les objectifs et mécanismes financiers dans l'Initiative, ainsi que de se prononcer sur les prochaines mesures à prendre dans le cadre d'une stratégie d'ensemble de l'EPT. Mme Buchert a énoncé six réflexions, émanant des récentes consultations, sur ce que peut être l'Initiative mondiale :

- ▷ un partenariat entre gouvernements nationaux et organisations internationales
- ▷ plus qu'un mécanisme financier, l'Initiative est un moyen de d'éliminer la pauvreté, d'élargir le développement et de créer un environnement porteur où l'éducation joue un rôle primordial
- ▷ elle englobe l'aide financière, humaine et matérielle ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles
- ▷ elle dépend d'un environnement macro-économique et politique porteur
- ▷ elle s'appuie sur la volonté politique au Nord comme au Sud
- ▷ dépassant le simple volet financier, elle est liée à d'autres dimensions que sont le suivi, la coordination, la création de connaissances, le partage de l'information

S'agissant du financement de l'EPT, Mme Buchert a rappelé l'objectif d'aide publique au développement fixé à 0,7 % du PNB et l'Initiative 20:20, relative au financement et à l'attribution de l'aide, adoptée au Sommet social de Copenhague (1995), et exhorté la communauté internationale à en tenir compte sérieusement. Elle a également appelé à mieux cibler l'aide pour les pays les plus pauvres et l'Afrique

subsaharienne. Les flux d'aide internationale doivent être des catalyseurs de la mobilisation de ressources nationales. Le suivi et la surveillance des engagements financiers envers l'éducation doivent faire partie du travail aux niveaux national et international. Elle a recommandé de :

- ▷ renforcer le financement privé
- ▷ développer l'aide sous forme de dons
- ▷ exploiter les possibilités de conversion des dettes
- ▷ définir des critères d'inclusion plutôt que d'exclusion dans l'attribution de l'aide
- ▷ associer plus largement la société civile grâce à des approches décentralisées
- ▷ définir l'incidence de la mondialisation sur l'EPT
- ▷ examiner la question d'un fonds mondial pour l'EPT

En conclusion, Mme Buchert a posé trois questions :

- ▷ Comment l'Initiative mondiale doit-elle concrètement être mise en action : mécanismes financiers, fonds mondial, objectifs définis, critères d'admissibilité... ?
- ▷ Comment mieux articuler l'Initiative mondiale avec les débats sur le financement de la croissance et du développement ?
- ▷ Quels doivent être les rôles respectifs de l'UNESCO et des autres partenaires en matière de promotion, de mobilisation des fonds et de centre d'échange de l'information ?

Réactions et recommandations

Le débat en séance plénière s'est concentré sur la stratégie d'ensemble et les participants ont posé des questions percutantes : Est-ce vraiment nécessaire ? Accorde-t-elle la place voulue aux pays et au niveau national ? Est-elle le reflet d'un réel partenariat ? Réfléchissant à ces questions, les participants ont tout d'abord insisté sur le fait qu'une stratégie d'ensemble doit refléter la diversité des partenaires et promouvoir un réel partenariat. Du fait de la difficulté d'associer tous les partenaires à la construction de la stratégie d'ensemble de l'EPT, il est essentiel que leur collaboration soit réellement efficace. L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales devant impérativement être dirigées par les pays eux-mêmes, des efforts doivent être déployés pour optimiser les liens entre les débats internationaux et la prise en charge nationale du processus.

L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles et FRESH ont été cités comme exemples de partenariats interinstitutions qui fonctionnent bien. En outre, il ne faut pas négliger le rôle des organismes régionaux, en particulier des banques régionales, d'autant que des mécanismes de ce type existent déjà (groupes d'orientation, etc.). L'exposé sur la stratégie d'ensemble souligne clairement la nécessité d'une collaboration entre les organisations et entre les secteurs pour réussir la mise en œuvre de l'EPT. L'ADG/ED a expliqué

pourquoi cette stratégie n'avait pas été élaborée plus tôt, et il a fait remarquer qu'au départ, on attendait qu'elle soit la somme des plans nationaux d'action. Néanmoins, mieux vaut un tout que des parties éparses, et il est maintenant clair que les stratégies ont besoin d'un cadre.

La question d'une stratégie d'ensemble a été reprise en travail de groupe avec l'objectif d'arriver à une proposition pour la poursuite de son évolution. Suite aux interrogations sur la nécessité d'une telle stratégie, le Groupe est convenu qu'elle devrait traiter les questions qui ne peuvent pas être résolues par des processus nationaux mais appellent une action internationale. Le terme « stratégie d'ensemble » a été préféré à « stratégie globale » pour les raisons exposées plus haut et aussi parce que l'expression « d'ensemble » suggère la notion d'une approche holistique. La stratégie doit disposer d'un échéancier et suivre une approche évolutive et souple.

Le Groupe a estimé qu'il était un peu tard pour élaborer une stratégie mais « mieux vaut s'attaquer tard que jamais » à la nécessité d'inventorier les composantes de l'EPT, de définir le rôle des différents partenaires et d'établir les priorités. Suite à cette discussion, une grille a été définie pour recenser les questions que devrait traiter une stratégie d'ensemble afin que les conditions soient réunies pour assurer le succès des actions d'EPT au niveau national.

S'appuyant sur le cadre général des 6 objectifs et des 12 stratégies opératoires définis à Dakar, le groupe a défini les principes sous-jacents suivants comme points de départ de l'élaboration d'une stratégie d'ensemble :

- ▷ **Élimination de la pauvreté** : un résultat escompté de l'EPT.
- ▷ **Ancrage national** : une stratégie d'ensemble repose sur le pilotage national du processus d'EPT et le soutien.
- ▷ **Principe de base** : rendre compte des réalités nationales.
- ▷ **Dialogue interactif** : le fondement même de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie d'ensemble – entre tous les partenaires et les acteurs de tous les niveaux.
- ▷ **Prise en main** : tellement implicite dans l'élaboration de la stratégie que chaque partenaire la considère comme la sienne.
- ▷ **Engagement** : volonté politique et implication de tous les partenaires.
- ▷ **Intersectorielle** : une approche pluridisciplinaire qui associe les acteurs au-delà des découpages sectoriels (ministériels, par exemple) et s'inscrit dans le processus général de développement.
- ▷ **Pluralité de donateurs** : financement coordonné d'origine nationale et internationale ; vision précise de qui contribue à quoi.
- ▷ **Voix** (de la base et de tous les autres acteurs) : espace de parole pour exprimer les préoccupations réelles des individus et refus d'une planification hiérarchique.
- ▷ **Durabilité** : une vision à long terme pour laquelle le renforcement des capacités est fondamental.
- ▷ **Répartition des rôles/responsabilités** : sachant identifier qui fait quoi et reposant sur les points forts et les avantages relatifs de chaque partenaire.

Eléments	Commentaires
Planification de la stratégie	Englobe tous les autres éléments ; doit se préoccuper des laissés-pour-compte.
Dialogue politique	Liens entre la pratique et la recherche ; engager le dialogue à tous les niveaux pour associer tous les acteurs ; lier le dialogue sur la politique éducative aux autres dialogues politiques.
Stratégie de communication	Sensibilisation et mobilisation du public
Mobilisation des ressources financières	Initiative mondiale et document de travail de l'UNESCO intitulé <i>Coopération des partenaires du développement en faveur de l'éducation pour tous : principes et stratégies</i> ; la question d'une cotisation des usagers doit être examinée.
Suivi et évaluation	L'établissement des normes et la collecte des données doivent être centralisés ; il est essentiel d'aider les pays à produire des données ; principe : participation active des acteurs.
Coordination et mise en réseau	Rôle de l'UNESCO (cf. <i>Towards a global EFA strategy</i>) ; mécanisme de l'UNDG.
Création et échange/partage des connaissances	Voir <i>Towards a global EFA strategy</i> .
Promotion	Faire pression sur les gouvernements ; une seule stratégie ne peut répondre à tout.
Renforcement des capacités	Des actions sont déjà engagées sur ce point ; renforcement des capacités des gouvernements et des ONG.
Programmes phares	Doivent mieux circonscrire et définir les critères, les contenus, les rôles, les relations avec l'EPT et les apports pour l'EPT.

Le Groupe a ensuite apporté de brefs commentaires explicatifs sur chacun des éléments d'une stratégie d'ensemble (voir tableau). Une liste a été dressée des organismes susceptibles d'être associés à l'élaboration d'une partie de la stratégie relative à chaque élément. Cette proposition a été soumise à l'UNESCO pour examen et discussion.

En ce qui concerne la préparation de la stratégie d'ensemble, le Groupe a également proposé d'adopter le calendrier suivant :

- ▷ Le document de l'UNESCO sur l'Initiative mondiale et le financement doit être prêt pour la réunion du GHN.
- ▷ L'UNESCO présentera un résumé de l'avancement de la stratégie d'ensemble lors de la réunion du GHN.

- ▷ S'agissant de chacun des éléments de la liste, chaque organisme pilote et chaque équipe de travail présentera un projet avant fin décembre 2001.
- ▷ Les commentaires à propos de ces projets devront être renvoyés avant fin février 2002.
- ▷ Le projet final de la stratégie devra être soumis à l'approbation de tous les partenaires fin avril 2002.
- ▷ En outre, dans toute la mesure du possible, les participants à cette réunion devront faire partie des groupes de rédaction des projets pour assurer une meilleure continuité.

Ces propositions seront examinées en priorité par l'UNESCO dans les mois à venir en consultation avec tous les partenaires de l'EPT. □

IV. Suivi de l'EPT

Point sur l'Observatoire de l'EPT

Créé en octobre 2000 au sein de l'ISU, l'Observatoire de l'EPT a pour vocation de « recueillir, d'analyser et de diffuser les informations actualisées » sur la progression de l'EPT. Alison Kennedy de l'ISU a poursuivi en signalant qu'en plus de recueillir les données nécessaires, l'Observatoire élaborera de nouvelles méthodologies adaptées, renforcera les capacités en matière de collecte et d'exploitation des statistiques, et procédera à l'analyse et à l'interprétation des données transnationales. Son objectif est de faciliter l'élaboration de politiques basées sur les faits. Une des priorités sera d'effectuer un travail méthodologique sur les indicateurs et des thèmes complexes tels que l'alphabétisation.

Lancée immédiatement après le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, l'*Enquête 2000* vise à recueillir des données essentielles pour établir un jeu de données permettant non seulement d'évaluer les indicateurs d'EPT existants, mais aussi d'en élaborer de nouveaux. Pour le moment, l'enquête se concentre sur l'éducation formelle mais elle est vouée à être étendue. Parallèlement à son travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO, l'ISU cherche à établir des liens avec d'autres partenaires tels que l'UNICEF, la Banque mondiale et des organismes bilatéraux, et souhaite – « car c'est un besoin », a précisé Mme Kennedy – développer des liens plus étroits avec la société civile. L'un des objectifs majeurs de l'*Enquête 2000* est de renforcer les capacités et surtout celles des pays à faible capacité statistique. Il est prévu d'organiser des ateliers régionaux annuels avec la participation de représentants de la société civile, de statisticiens et de planificateurs gouvernementaux. Des réunions d'experts ont également eu lieu, une autre étant prévue sur le financement de l'éducation. L'accent est également placé sur la qualité des données, et à ce titre, sur une désagrégation par sexe pertinente.

Rapport de suivi

Edward Fiske, journaliste spécialiste de l'éducation chargé du projet de rapport, en a présenté les grandes lignes pour que les participants en discutent. Son exposé a essentiellement porté sur la nature du rapport et l'usage auquel il est destiné. Un large débat a suivi en séance plénière dont se sont dégagés les points suivants :

- ▷ Le rapport doit servir à stimuler la volonté politique par l'intermédiaire du Groupe de haut niveau (GHN). Cela dépendra en grande partie de la façon dont les destinataires se sentiront impliqués dans le rapport. En conséquence, il

doit aborder des champs d'action essentiels pour les années à venir que le GHN devra entériner.

- ▷ Le plan actuel du rapport servira-t-il de modèle aux rapports futurs ? Si les participants ont estimé qu'il fallait définir rapidement un format type, ils étaient également d'avis que les enseignements du premier rapport devaient être tirés avant de prendre des décisions à long terme. Pour ce qui est du deuxième rapport, il a été proposé de consulter les pays pour leur demander ce qu'ils aimeraient y trouver. En tout état de cause, le Groupe a souligné l'urgence d'engager le travail sur le deuxième rapport immédiatement après la réunion du GHN.
- ▷ Les participants sont largement convenus que le rapport devait être axé sur les objectifs de Dakar – **tous** les objectifs de Dakar – et sur les progrès vers leur réalisation. Il doit en outre faire état des objectifs plus larges d'élimination de la pauvreté auxquels concourt l'EPT. Il doit également rendre compte des progrès accomplis dans les pays en difficulté ou confrontés à des contraintes particulières.
- ▷ L'avancée de l'élaboration des plans nationaux et du travail effectué à cet effet doit être au cœur même du rapport, comme il a été souligné à Dakar.
- ▷ Une attention particulière doit être apportée à la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans.
- ▷ Tout en rendant compte des progrès accomplis, le rapport doit attirer l'attention sur les problèmes qui se font jour dans le travail pour l'EPT, tels que ceux qui ont été soulevés au cours de cette réunion – crédibilité des plans nationaux, financement, suivi.
- ▷ Le rapport ne doit pas seulement porter sur les progrès réalisés mais aussi circonscrire les défis à relever pour l'action future.

S'appuyant sur cette discussion, le groupe de travail a proposé les recommandations suivantes :

- ▷ Le rapport de suivi doit être destiné à tous les acteurs concernés et non seulement aux membres du GHN. Il doit transmettre un sentiment d'urgence.
- ▷ La réunion du GHN doit catalyser un renouvellement des engagements et faire en sorte que la dynamique de l'EPT soit maintenue. Le GHN est un puissant moyen de pression pour les pays qui sont en retard dans la réalisation de leurs objectifs d'EPT.
- ▷ Le rapport de suivi doit examiner en détail la question de la crédibilité des plans nationaux. Il doit également examiner comment fonctionne le processus d'élaboration des plans nationaux. La crédibilité des plans d'action nationaux est la priorité. Ils ne doivent cependant pas être considérés comme un instrument statique. Les projets phares doivent servir à enrichir ces plans d'action et non leur faire concurrence.

Diverses suggestions précises ont également été faites sur la structure du rapport de suivi qui seront examinées par l'Unité du suivi de Dakar.

V. Communiqué du Groupe de haut niveau

Un projet de communiqué du GHN a été distribué à tous les participants du Groupe de travail et examiné par un groupe thématique qui avait pour tâche de faire des suggestions, dans le peu de temps qui lui était imparti, sur ce qu'il souhaiterait que dise le GHN. Le groupe a appuyé ses recommandations sur trois principes :

- ▷ assurer un équilibre entre les problèmes financiers et la dimension humaine et morale (éducation comme droit de l'homme)
- ▷ assurer une cohérence avec des références précises et justes
- ▷ peaufiner le communiqué pour accentuer l'importance de la volonté politique

Le groupe thématique a proposé de modifier certains termes tandis que les commentaires en séance plénière se sont axés sur les objectifs généraux et la nature du communiqué. Le Groupe de travail espère que le communiqué soit stimulant, incisif, concis, holistique, concret, cohérent, positif et constructif. Il doit éviter tout langage bureaucratique pour s'adresser à un large public, (ré-)entériner tous les objectifs de Dakar, rendre compte des progrès accomplis et mettre l'accent sur les besoins pressants actuels de l'EPT. Une version révisée du communiqué a été remise à l'Unité du suivi de Dakar pour être imprimée pour la réunion du GHN qui aura lieu les 29 et 30 octobre 2001. □

VI. Autres problèmes soulevés par le Groupe de travail

Soulevés au cours des débats ou évoqués à plusieurs reprises, d'autres problèmes ont été mentionnés qui n'étaient pas à l'ordre du jour ou n'entraient pas dans le cadre des débats. Ils sont néanmoins énumérés ici parce qu'ils ont attiré l'attention et qu'il faudrait peut-être qu'on les examine plus avant dans cette réunion ou à une autre occasion.

Partenariat

Un thème constant de la réunion, applaudi là où il fonctionne et appelé de tous les vœux là où il ne fonctionne pas. C'est également un outil primordial dans l'élaboration d'une stratégie d'ensemble de l'EPT. Le rôle de coordination de l'UNESCO dans le processus EPT doit encore être précisé – c'est grâce au dialogue que permettent des réunions comme celle du Groupe de travail que ce rôle se précise. La réunion a fait preuve d'un travail de partenariat tout en soulignant la nécessité que tous les acteurs – nationaux, régionaux et internationaux – poursuivent leurs efforts pour le renforcer.

Alphabétisation des adultes et apprentissage tout au long de la vie

Bien que soit l'un des objectifs de Dakar, il en a été à peine question pendant la réunion. Plusieurs participants en ont parlé mais les débats ne se sont pas attardés sur ce sujet. L'ampleur de ce problème mérite pourtant non seulement davantage d'attention, mais aussi l'élaboration active de plans – la future Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, pleinement inscrite dans le cadre de l'EPT, devrait s'y attacher au sein d'un plein partenariat interinstitutions.

Partenariat avec le secteur privé

Ce type de partenariat a été évoqué à plusieurs reprises avec l'espoir d'y trouver un appui financier et coopératif, et il a été proposé comme thème d'un programme phare mais sans plus de précision sur le plan des idées, des exemples ou des approches.

Emploi des TIC dans l'EPT

Ce thème a lui aussi été évoqué à plusieurs reprises et proposé comme sujet d'un programme phare. Il mérite de faire l'objet de plus amples débats pour déterminer notamment comment passer, dans les environnements démunis, du stade de la problématique à des efforts concertés pour mieux comprendre comment les TIC peuvent profiter concrètement aux apprenants, enfants et adultes, dans les pays les plus pauvres et dans des contextes culturels et linguistiques différents.

Questions de gouvernance

La décentralisation, l'engagement envers la société civile, les cloisonnements ministériels, la participation de la communauté font partie des problèmes qui sous-tendent pour une bonne part les débats sur l'élaboration, la prise en main et la mise en œuvre des plans d'action nationaux. Comment mieux les traiter là où l'efficacité de l'EPT est tributaire des changements d'instances de gouvernance? Bien que le Directeur général ait proposé que la gouvernance soit le thème d'un futur programme phare, la réunion n'a pas abordé ce sujet dans les débats.

Niveau infra-national ou local

Ce point a été évoqué de façon sporadique à propos de la gouvernance, de la mise en œuvre des plans nationaux et des processus participatifs. Il appelle cependant à davantage d'attention, voire à faire partie des plans nationaux pour montrer comment le processus d'EPT sera mis en œuvre jusqu'au niveau ultime de l'école. □

VII. Conclusion

Actions clés recommandées

Plans nationaux d'EPT

Le processus d'examen par des pairs (avec ses critères et ses mécanismes) des plans nationaux d'EPT au niveau régional doit être en place d'ici la fin 2001. Les mécanismes de financement doivent être fixés d'urgence.

Stratégie d'ensemble de l'EPT

Une équipe spéciale va être constituée (UNESCO, un organisme multilatéral, un organisme bilatéral, une ONG et un représentant de pays) pour élaborer le plan de la stratégie d'ensemble. L'UNESCO présentera un résumé de son avancement au GHN. L'équipe spéciale réunira les parties préparées par chaque organisme pilote et son équipe de travail, et adressera le projet complet aux parties prenantes pour examen. Cette préparation collective de la stratégie devra aboutir à la soumission d'un projet final avant la fin avril 2002 (deuxième anniversaire de Dakar).

Programmes phares

Deux nouveaux programmes phares sont proposés :
« Les enseignants et la qualité de l'éducation » et
« Les handicaps ».

Rapport de suivi

Le rapport doit être destiné à tous les acteurs de l'EPT et transmettre un sentiment d'urgence ; il doit permettre au GHN de maintenir la dynamique de l'EPT.

Remarques finales

L'ADG/ED a résumé le ton général et les travaux de la réunion par les remarques suivantes :

- ▷ La réunion a été l'expression d'un réel partenariat avec son approche franche, ouverte, engagée et productive caractérisée par une véritable bonne volonté.
- ▷ Les progrès ne sont jamais aussi rapides qu'on le souhaiterait.
- ▷ En matière de partenariat pour l'EPT, peu importe qui remporte les honneurs.
- ▷ Le cœur de l'activité de l'EPT se situe au niveau national.
- ▷ Il y a un véritable engagement envers la société civile et de la société civile.
- ▷ L'EPT est transsectorielle : comment faire pour obtenir dans certains pays l'engagement d'autres ministères importants ?
- ▷ Le travail sur la stratégie d'ensemble sera une priorité pour l'UNESCO dans les prochains mois.
- ▷ Nous avons accompli des progrès sur l'évaluation des plans d'EPT.
- ▷ Des questions restent en suspens : participation du secteur privé, intégration et handicaps, technologies de l'information et de la communication dans l'EPT.
- ▷ Programmes phares : leur axe doit être précisé, des programmes supplémentaires doivent être lancés (handicaps, enseignants et qualité de l'éducation, par exemple).
- ▷ Le rapport de suivi sera précurseur de rapports plus incisifs.
- ▷ Il faut réfléchir davantage aux moyens d'atteindre les laissés-pour-compte, aux pays en situation de crise...
- ▷ Dernière question-défi : comment l'UNESCO peut-elle faire avancer le calendrier de l'EPT rapidement, efficacement et de façon professionnelle ?

Annexes

1. Discours de M. Koïchiro Matsuura

Directeur général de l'UNESCO

Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous. Comme vous le savez, le Groupe de travail a été conçu comme un dispositif consultatif informel et non comme un élément d'une structure formelle permanente et rigide de l'EPT. Le Groupe de travail se compose de professionnels de haut niveau qui représentent la pluralité des partenaires de l'EPT. Il doit par-dessus tout être un endroit où nous pouvons parler sérieusement de sujets sérieux et chercher des moyens concrets pour avancer sur la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT. Du point de vue de l'UNESCO, le Groupe de travail est en outre un mécanisme important pour entretenir et développer le partenariat, un point sur lequel je reviendrai plus loin dans ce discours.

Certains d'entre vous étaient ici en novembre dernier, lorsque nous avons tenu la première réunion du Groupe de travail. Elle a été à la fois opportune et féconde. La réunion de l'an passé s'est achevée en mettant en lumière un certain nombre de problèmes urgents et en faisant plusieurs recommandations à l'UNESCO au sujet notamment des plans nationaux d'EPT, du financement de l'éducation, du rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la coopération avec la société civile. Elle a également discuté du rôle de l'UNESCO dans le processus de l'EPT, soulignant que l'Organisation devait être un « facilitateur de savoirs » ainsi qu'un « facilitateur et un coordinateur » pour l'EPT.

Le vaste débat qui a été lancé l'an dernier doit maintenant être recentré. Notre attention doit se concentrer davantage sur l'action. C'est pour cette raison que cette réunion s'efforcera de faire progresser plus avant les travaux sur une stratégie consensuelle globale pour le mouvement de l'EPT, stratégie qui intégrera l'initiative mondiale sur la mobilisation des ressources et aidera à préciser le rôle que doivent jouer les différents partenaires de l'EPT. La présente réunion du Groupe de travail examinera également les progrès accomplis par les pays dans la planification des actions d'EPT, dans la perspective, notamment, de l'échéance de 2002 fixée à Dakar. Il est très important à cet égard de recenser les manques de ressources pays par pays.

Nous aurons enfin pour dernière tâche, mais non par ordre d'importance, d'examiner le projet de rapport de suivi préparé pour le Groupe de haut niveau qui se réunira au siège de l'UNESCO à Paris les 29 et 30 octobre 2001, au cours de la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Orchestrée par l'Unité du suivi de Dakar de l'UNESCO, la préparation du rapport de suivi est en elle-même un exemple de collaboration entre les principaux partenaires de l'EPT qui mérite d'être salué. Collaboration que notre réunion de cette semaine ne fera que renforcer. Je tiens à souligner l'importance de la tâche confiée ici au Groupe de travail. Il est essentiel qu'il réfléchisse sur l'ébauche du rapport de suivi afin que le Groupe de haut niveau puisse recevoir le meilleur appui possible dans sa recherche de solutions. En définitive, le rapport de suivi servira en effet de point de référence clé pour l'évaluation des progrès de l'EPT, en recensant les difficultés rencontrées en général et dans certains pays, et en proposant les formes d'aide les plus adaptées pour répondre aux besoins connus. Il convient également de noter que le Groupe de travail aura pour autre tâche d'importance d'examiner avec soin le projet du communiqué que doit publier le Groupe de haut niveau.

Pour orienter les activités du Groupe de travail durant les jours à venir, j'aimerais évoquer certains grands changements qui ont été effectués depuis la réunion inaugurale de novembre dernier. J'aborderai tout d'abord les réformes qui ont été effectuées au sein de l'UNESCO afin de montrer comment l'UNESCO a essayé de s'organiser et de se situer pour remplir ses rôles envers l'EPT de façon efficace et profitable pour ses partenaires de l'EPT. J'examinerai ensuite les principaux dispositifs qui renforcent le partenariat et la collaboration au sein de l'EPT. Et pour finir, je vous soumettrai quelques réflexions sur certaines dimensions de l'EPT qui, à mes yeux, doivent aujourd'hui recevoir l'attention qu'elles méritent.

En ce qui concerne tout d'abord les changements entrepris au sein de l'UNESCO, il est manifeste qu'à l'époque de la dernière réunion, beaucoup restait à faire. Le processus de réforme était engagé mais plusieurs de ses volets devaient encore être achevés. Mais j'ai aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que ses principaux éléments sont solidement en place. De ce fait, l'UNESCO est une organisation plus stable, plus cohésive et plus au service de ses objectifs. Sans entrer

dans les détails, il suffit de dire que les processus de réforme structurelle, de réorganisation de l'encadrement, de décentralisation et de planification des ressources humaines sont maintenant achevés et mis en œuvre. Ma nouvelle équipe de direction est aujourd'hui en place et compte parmi elle Sir John Daniel, le nouveau Sous-Directeur général pour l'éducation, qui a quitté ses fonctions auprès de l'Open University du Royaume-Uni pour nous rejoindre. La structure du Secteur de l'éducation a été réorganisée dans la perspective de l'EPT et des remaniements de personnel ont été effectués en conséquence, parmi lesquels la nomination de Monsieur Abhimanyu Singh au poste de Directeur de l'Unité du suivi de Dakar.

Pour améliorer la coordination interne, un Groupe stratégique intersectoriel se réunit régulièrement afin de veiller à ce que tous les secteurs et instituts travaillent aux priorités et aux objectifs de l'EPT de façon coordonnée, et que les approches interdisciplinaires s'articulent avec le calendrier de l'EPT.

Pour ce qui est de la décentralisation, un nouveau réseau a été conçu pour les bureaux régionaux qui assure un juste équilibre entre les bureaux chargés d'un groupe de pays et les bureaux de pays. Le réseau des bureaux régionaux de l'UNESCO est pleinement mobilisé pour œuvrer à la réalisation des objectifs et des activités de l'EPT. A cette fin, chaque bureau régional travaillera en étroite collaboration avec les partenaires de l'EPT et les autres organisations dans son cadre d'opération, en s'appuyant particulièrement sur les cadres d'action définis par les Nations Unies pour les programmes de stratégie du développement et de lutte contre la pauvreté. Nous nous employons activement à améliorer l'efficacité du travail de terrain de l'UNESCO en faveur de l'EPT, en renforçant principalement les réseaux et la communication. Afin d'accomplir ces améliorations aussi rapidement et aussi largement que possible, une réunion de travail sur le Suivi de Dakar pour les bureaux régionaux et les instituts de l'UNESCO s'est tenue récemment au Siège. Elle a particulièrement insisté auprès des bureaux régionaux pour qu'ils adoptent une approche réaliste et souple pour faciliter et coordonner les relations avec les partenaires au niveau national, niveau auquel les activités d'EPT se déroulent dans des contextes extrêmement variables.

La conception d'une nouvelle vision du programme de l'UNESCO et la préparation qui en découle d'une nouvelle Stratégie à moyen terme (2002-2007) et d'un nouveau Plan biennal (2002-2003) constituent un autre grand point d'évolution de l'UNESCO. La Stratégie à moyen terme a pour thème central de porter tous les programmes de l'UNESCO à humaniser le processus de mondialisation. Un rôle clé a été donné à l'éducation dans cette tâche, en mettant avant tout l'EPT en tête des priorités du programme et du budget du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. L'UNESCO s'est ainsi résolument efforcée de satisfaire au Cadre d'action de Dakar qui lui demande de « réaxer son programme d'éducation de manière à placer les résultats et les priorités de Dakar au cœur de son activité » (par. 20). A ce titre, le prochain Plan

biennal prévoit une augmentation de 41,7 % du budget alloué à l'éducation de base.

L'UNESCO a donc déployé de larges efforts pour se réformer, se restructurer et se redynamiser. Les grandes lignes du plan de réforme avaient certes été définies avant la réunion de Dakar mais, en termes de programmes en particulier, nous avons néanmoins tenu compte de ses recommandations à l'égard de l'EPT pour définir le cadre et la substance de l'activité de l'UNESCO. Certaines réformes sont évidemment encore en cours (notamment le transfert à Montréal de l'Institut de statistique de l'UNESCO qui abrite l'Observatoire de l'EPT) et elles affecteront temporairement l'UNESCO dans la conduite de ses activités d'EPT. Il faudra en outre un certain temps pour mettre entièrement en place la politique de l'UNESCO relative à la décentralisation et aux bureaux régionaux. Mais dans l'ensemble, la tâche de l'UNESCO n'est plus maintenant de concevoir des réformes mais de les mettre efficacement en œuvre.

J'espère que les remarques que je viens de faire ne vous portent pas à croire que je conçois l'EPT comme un processus qui relève fondamentalement de l'UNESCO. Ce n'est absolument pas le cas. L'UNESCO a été chargée d'un rôle important au sein du mouvement de l'EPT et je tiens à ce qu'elle le remplisse de la façon la plus efficace et la plus fructueuse possible. Le défi que représente l'EPT est toutefois bien trop vaste, bien trop complexe et bien trop multiple pour qu'il soit relevé ou appréhendé par une seule organisation ou un seul mouvement d'opinion. La dynamique de l'EPT se poursuivra ou retombera en fonction de l'impulsion donnée par la collaboration efficace de tous les partenaires qui doit être axée sur les besoins concrets et les demandes pressantes des pays. J'ai trouvé très encourageant de voir que la Déclaration conjointe signée, à l'occasion du premier anniversaire de Dakar, par les dirigeants de l'UNESCO, de la Banque mondiale, du FNUAP, de l'UNICEF et du PNUD souscrivait à cette approche. Cette déclaration réaffirme notre engagement non seulement envers le calendrier de Dakar, mais aussi envers le partenariat comme moyen de réaliser l'EPT.

C'est à la lumière de ces remarques que je vais maintenant aborder le deuxième point qui me tient particulièrement à cœur : le renforcement du partenariat et de la collaboration pour l'EPT. A mes yeux, le partenariat désigne les formes de collaboration qui reposent sur un engagement plus actif et plus soutenu de chacun des acteurs du mouvement mondial en faveur de l'EPT. Je considère en outre que tout en méritant le même respect, les différents partenaires apportent des ressources, des capacités et des axes différents à leurs activités pour l'EPT. Je considère ainsi que deux des tâches essentielles de l'UNESCO sont, premièrement, de faciliter la construction et le développement des partenariats pour l'EPT, et, deuxièmement, d'assurer, dans toute la mesure du possible, que les activités de tous les partenaires de l'EPT soient compatibles entre elles et conformes au calendrier de l'EPT.

Malgré toutes les preuves de détermination et de bonne volonté qui existent, je suis parfaitement conscient qu'il ne sera pas aisé de mener ces tâches à bien. C'est d'ailleurs largement à cause des difficultés et des problèmes rencontrés que l'UNESCO a envisagé l'idée d'une stratégie globale de l'EPT. Celle-ci ne doit pas être comprise comme un plan directeur normatif qui n'aurait aucun ancrage dans la réalité, mais comme un cadre stratégique indicatif qui permettra de préciser et de mieux comprendre les relations de partenariat et de collaboration. Elle nous aidera à voir comment s'agencent tous les principaux éléments et ce qui doit être fait, par qui, quand et où, pour poursuivre dans la même voie et avec la même cohérence.

Pour revenir concrètement à la question du partenariat, voyons maintenant quels sont les principaux mécanismes de partenariat en faveur de l'EPT. Comme je l'ai mentionné précédemment, ce Groupe de travail fait partie de ces mécanismes et l'une de ces fonctions est de soutenir le renforcement des partenariats pour l'EPT à tous les niveaux. Dans cette optique, la date de cette réunion a clairement été choisie en fonction de la première réunion, dans un mois et demi, de l'autre grand mécanisme mondial de partenariat : le Groupe de haut niveau. Programmée pour se tenir pendant la Conférence générale de l'UNESCO, la réunion du Groupe de haut niveau constituera un moment important dans le processus d'après Dakar et servira de catalyseur pour stimuler la dynamique de coopération. J'y ai convié 29 hauts responsables de gouvernements, d'organismes bilatéraux, d'institutions des Nations Unies et d'organisations de la société civile. Des chefs d'Etat, des directeurs d'organismes et d'organisations de la société civile compteront parmi les orateurs chargés du discours-programme. Comme le stipule le Cadre d'action de Dakar, le Groupe de haut niveau « contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers » (par. 19). La réunion, qui aura lieu en octobre prochain, sera axée sur trois points principaux :

Premièrement, maintenir une forte volonté politique en faveur de l'EPT aux niveaux international, régional et national, qui s'appuie sur la société civile pour promouvoir l'action de l'EPT à travers le monde et élaborer les stratégies nationales d'EPT.

Deuxièmement, mobiliser un soutien financier international en faveur de l'EPT, en tenant compte du rôle de l'allègement de la dette et de celui du secteur des entreprises.

Troisièmement, définir des stratégies de progrès basées sur le Rapport de suivi.

Les préparatifs de la réunion du Groupe de haut niveau sont bien avancés. Elle promet d'être un événement extrêmement intéressant et important, en particulier pour galvaniser les volontés, la mobilisation de ressources et les partenariats en faveur de l'EPT.

Bien qu'elle ne soit pas conçue comme une réunion ou un forum proprement dit, l'Initiative mondiale pour la mobilisation de ressources en faveur de l'EPT constitue un autre grand mécanisme mondial de partenariat que j'ai présenté pour la première fois l'an dernier, à l'occasion de la réunion du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Depuis lors, un document de travail (intitulé *Coopération des partenaires du développement en faveur de l'éducation pour tous : principes et stratégies*) a été élaboré et largement diffusé. Il a également été débattu de l'Initiative mondiale lors de la première réunion du Groupe de travail, en novembre dernier, et à la réunion extraordinaire des organisations bilatérales et multilatérales de développement et des organisations de la société civile (UNESCO Paris, 28 février - 2 mars 2001). Le document est en cours de révision pour tenir compte de ces consultations et nous en discuterons plus avant dans les débats des jours à venir. Nous devons en effet réfléchir à la meilleure façon de faire avancer l'Initiative mondiale et de conseiller le Groupe de haut niveau dans ses débats sur la mobilisation des moyens pour l'EPT, leur gestion et leur emploi.

Les mécanismes de partenariat sont également construits ou renforcés aux niveaux régional et sous-régional, comme le demande le Cadre d'action de Dakar. Dans certains cas, il est possible d'utiliser les mécanismes existants mais là où ils sont inadaptés ou inexistant, il faut en établir de nouveaux – point capital si l'on veut forger des partenariats sous-régionaux pour l'EPT. A l'heure actuelle, les mécanismes en place ou en cours de création à ces niveaux sont les suivants :

- ▷ ARABEFA, le forum EPT des Etats arabes ;
- ▷ le Forum sous-régional pour l'Asie du Sud-Est et de l'Est ;
- ▷ dans le Pacifique, on utilise les mécanismes régionaux existants ;
- ▷ le forum sous-régional conduit par les pays d'Asie du Sud (décidé à la réunion des ministres de l'Asie du Sud, Katmandou, 10-12 avril 2001) ;
- ▷ le Forum de l'éducation en l'Asie centrale, qui sera mis en place cette année par l'UNESCO et l'UNICEF suite aux tables rondes sur l'EPT qui se sont déroulées dans cinq pays de cette sous-région ;
- ▷ en Afrique subsaharienne, l'ADEA et le MINEDAF servent de principaux mécanismes régionaux pour l'EPT. Une approche sous-régionale dans les pays du Sahel a été lancée qui va peut-être se développer. Parmi les autres actions de coordination, l'UNESCO et l'UNICEF ont signé un Mémoire d'accord visant à soutenir l'élaboration des plans nationaux d'EPT, à encourager la participation de la société civile et à renforcer la coordination des donateurs. En collaboration avec des partenaires de l'aide à l'éducation, l'UNESCO-Dakar a organisé une réunion des

coordinateurs nationaux de l'EPT en Afrique qui se tiendra à Paris la semaine prochaine (17-19 septembre 2001) ;

▷ en février 2001, le Groupe régional interinstitutions sur l'EPT en Amérique latine et dans les Caraïbes a été créé. En sa qualité de secrétariat technique du Groupe régional, l'UNESCO-Santiago dresse actuellement l'inventaire des compétences et des activités des différentes institutions afin de mieux coordonner le suivi de Dakar. Le Groupe régional va en outre être doté d'un site Internet, en cours d'élaboration. D'autres initiatives régionales sont en préparation en ce qui concerne les écoles-santé et un réseau régional sur les innovations éducatives.

La dimension interrégionale du partenariat et de la collaboration est un autre point important pour l'avenir. Grâce à elle, nous pourrions renforcer la coopération Sud-Sud en faveur de l'EPT et mieux partager les innovations concluantes et les bonnes pratiques. L'Initiative des pays de l'E9 est peut-être ce qui se rapproche le plus aujourd'hui d'un partenariat interrégional. Une fructueuse Réunion des ministres des neuf pays à forte population (E9) s'est tenue récemment à Beijing (21-24 août 2001) qui représentait plus de la moitié de la population mondiale, à savoir 3,2 milliards de personnes. Tout en réaffirmant la résolution des pays de l'E9 d'œuvrer pour l'accès de tous à une éducation de base de qualité, la réunion de Beijing a pris deux décisions importantes. Premièrement, les ministres des pays de l'E9 ont reconnu l'importance de l'éducation à distance et de l'emploi adéquat et efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour renforcer l'éducation de base sous tous ses aspects. Ils ont appelé en particulier à la création d'un réseau sur l'emploi des TIC dans le but d'encourager l'interaction et le partage des expériences et des ressources (humaines et matérielles) en matière d'EPT. Deuxièmement, les ministres ont exhorté l'UNESCO et d'autres organismes à parrainer une initiative spéciale sur l'élaboration de programmes holistiques de protection et d'éducation de la petite enfance, qu'ils considèrent comme une base essentielle du plein épanouissement de chaque enfant. La prochaine Réunion des ministres des pays de l'E9 aura lieu en Egypte en 2003.

Au niveau national, les mécanismes de partenariat sont de nature variable. Des Forums nationaux EPT, ou leurs équivalents, sont renforcés ou établis dans de nombreux pays et l'élaboration des plans nationaux d'EPT stimule la collaboration des principaux acteurs, même s'il n'existe pas de tendance uniforme en matière de participation. C'est vraiment sur le plan national que nous manquons le plus cruellement d'informations précises et actualisées. C'est pourquoi en mai 2001, l'UNESCO a lancé une enquête basée sur des questionnaires qui vise à évaluer l'état d'avancement des plans nationaux d'EPT et à définir les besoins en matière de soutien technique pour leur élaboration au niveau national. A ce jour, 60 pays et territoires nous ont répondu. L'UNESCO procède à l'analyse des réponses et transmet à ses partenaires de l'EPT les conclusions importantes qui s'en dégagent, en particulier en ce qui concerne les besoins

d'assistance technique qu'expriment les pays pour l'élaboration de leurs plans nationaux d'EPT.

Je suis inquiet de voir combien sont fragmentaires et inégales les informations dont nous disposons sur de nombreux pays, en ce qui concerne non seulement les plans d'action, mais aussi les infrastructures de partenariat et de collaboration au niveau national. Il ne faut pas oublier que tout mécanisme faisant office de forum national EPT est destiné à être un mécanisme de coordination non seulement de l'élaboration des plans nationaux d'EPT, mais aussi des processus à plus long terme de mise en œuvre et de suivi. Qui plus est, chaque forum doit encourager les partenariats et les consensus axés sur la réalisation des objectifs de l'EPT et le partage des informations qui s'y rapportent.

Il est en outre capital que l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans nationaux d'EPT s'harmonisent avec des mécanismes nationaux tels que le Cadre commun d'analyse des Nations Unies (CCA), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et, pour ce qui est des pays en situation d'urgence ou de crise, les Appels interinstitutions consolidés des Nations Unies. Cette harmonisation peut s'avérer difficile, pour toutes sortes de raisons, mais l'effort doit être fait, pas pour remplir les formalités, mais pour en retirer les avantages pratiques et profitables en termes d'augmentation de moyens pour l'éducation de base et d'intérêt porté à toutes les dimensions de l'EPT par les mécanismes nationaux de planification des stratégies.

La stimulation des partenariats et de la collaboration en faveur de l'EPT ne relève pas uniquement des mécanismes expressément liés à l'EPT. Pour illustrer mon propos, j'évoquerai certains points qui ont trait à deux grandes catégories de partenaires de l'EPT : les organisations de la société civile et les donateurs ou partenaires du développement.

L'une des plus vives recommandations formulées à Dakar était d'associer la société civile au mouvement de l'EPT à tous les niveaux, et en particulier au niveau national. Recommandation qu'ont en outre résolument remise en avant *Les principes directeurs* publiés l'an dernier par l'UNESCO. Pour encourager et favoriser cette démarche, diverses initiatives ont été lancées depuis la première réunion du Groupe de travail. La réunion sur l'Initiative mondiale qui s'est tenue à Paris en février/mars 2001 a offert une excellente occasion de consulter un grand nombre de représentants de la société civile en même temps que des personnels de haut rang des organisations bilatérales et multilatérales partenaires du développement et des institutions des Nations Unies. Pour sa part, l'UNESCO s'est efforcée de nouer des relations constructives avec la Campagne mondiale et, en mars 2001, j'ai visité le siège d'Oxfam à Londres afin d'arriver à une meilleure compréhension mutuelle de certains des problèmes de l'EPT. Il en résulte notamment que l'UNESCO et Oxfam

vont s'associer pour influencer sur le programme de la réunion de printemps du Comité de développement de la Banque mondiale. Je me réjouis d'ailleurs de voir que le suivi de Dakar figure à l'ordre du jour de la réunion d'automne de la Banque mondiale qui va avoir lieu ce mois-ci.

La réforme de la Consultation collective des ONG sur l'EPT est l'un des faits importants de ces derniers mois. L'UNESCO et le Comité de liaison ONG-UNESCO ont organisé la réunion annuelle de la Consultation collective qui s'est tenue à Bangkok en juillet 2001. L'UNESCO et près de 100 ONG du monde entier sont convenues de la création d'un nouveau mécanisme de partenariat pour faciliter et activer le dialogue, la réflexion conjointe, la recherche et le renforcement des capacités ainsi que le suivi et l'évaluation. Il a notamment été décidé de créer un réseau régional plus dynamique des ONG œuvrant pour l'éducation. La nécessité de promouvoir les partenariats entre les ONG nationales et les gouvernements était l'un des thèmes centraux de la réunion de Bangkok, tout comme celle de souder la société civile autour de l'EPT au niveau national. Diverses actions de partenariat ont également été lancées pour établir des réseaux régionaux d'ONG sur l'EPT ou renforcer ceux qui existent déjà en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Tout récemment, l'UNESCO a pris l'initiative d'inclure une Séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'EPT à la 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), organisée par le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE). La Conférence avait pour thème « L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble ». La Séance spéciale, qui s'est tenue à Genève samedi dernier, a donné aux représentants de la société civile une occasion unique de tenir une réunion de haut niveau avec les ministres de l'éducation. L'un de ses objectifs était de mettre en lumière différents exemples de partenariats nationaux fructueux entre la société civile et les gouvernements, en particulier sur le plan de l'élaboration de politiques liées à l'EPT, de leur planification et de leur mise en œuvre. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour encourager une nouvelle culture du dialogue politique sur l'EPT au niveau national, ainsi que pour appeler à la construction d'un consensus national durable sur les objectifs, les stratégies et les modalités de réalisation de l'EPT.

Passant maintenant au rôle des partenaires du développement ou donateurs dans les partenariats pour l'EPT, je voudrais attirer votre attention sur l'importance des réunions du G8. S'appuyant sur le succès obtenu à Okinawa l'an dernier, où les participants ont souscrit sans réserve au Cadre d'action de Dakar, et promis en particulier leur aide financière, la réunion qui s'est tenue à Gênes au mois de juillet a donné une nouvelle impulsion à l'EPT. Le rapport des ministres des finances du G7 a consacré une longue partie à l'éducation qui reconnaît l'éducation comme l'un des droits de l'homme et un devoir pour tous les gouvernements, et

entérine le rôle de l'UNESCO dans le suivi de Dakar. Dans le communiqué final du Sommet de Gênes, les chefs d'Etat et de gouvernement du G8 ont réaffirmé leur soutien à l'éducation et sont convenus de la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement en faveur des stratégies élaborées par les pays eux-mêmes. Ils ont également exprimé leur soutien au rôle clé de l'UNESCO en faveur de l'éducation universelle. De plus, ils ont décidé de créer une équipe spéciale de membres éminents du G8 pour guider la prochaine réunion, qui se tiendra au Canada en juin 2002, sur la façon dont les pays du G8 peuvent soutenir au mieux la réalisation des objectifs de Dakar. Il est à souligner que le communiqué final a insisté sur le fait que l'éducation primaire universelle et l'accès égal des filles à tous les stades de l'éducation sont deux éléments importants des stratégies de lutte contre la pauvreté et des programmes de développement. L'accent a également été mis sur le soutien des systèmes d'évaluation, de la formation des enseignants (avec un encouragement spécial à employer les TIC), de l'engagement du secteur privé envers l'éducation, et des initiatives visant à accroître la scolarisation (au titre de la lutte contre le travail des enfants).

Il y a donc de fortes chances pour que la prochaine réunion du G8, au Canada, ait une influence déterminante sur la façon dont les principaux partenaires du développement aborderont la question de l'EPT dans les années à venir. En conséquence de quoi, il est impératif que le mouvement de l'EPT se prépare aussi minutieusement que possible pour cette occasion. Nous devons faire en sorte que cette préparation ne soit pas seulement un test mais aussi une célébration du partenariat pour l'EPT.

Dans la troisième et dernière partie de cette intervention, j'aimerais aborder brièvement certaines dimensions de l'EPT qui méritent qu'on leur accorde davantage d'attention. J'espère que, dans les jours à venir, le Groupe de travail reviendra sur ces questions et ces préoccupations dans ses débats.

Premièrement, le rôle au sein de l'EPT du secteur privé/des entreprises et des fondations est un sujet trop longtemps laissé en suspens, notamment en ce qui concerne les types de dispositifs de partenariat qui peuvent être créés et mis en œuvre. Je propose qu'une équipe de travail soit constituée sous les auspices du Groupe de travail pour examiner ce sujet et lui en rendre compte à sa prochaine réunion. Il pourrait être utile de formuler des notes d'orientation et de réunir des ateliers pour alimenter notre réflexion à ce propos.

Deuxièmement, le Cadre d'action de Dakar s'engage à ce que les partenaires de l'EPT mettent « les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous » (par. 8). La question des TIC appelle maintenant à prendre rapidement des mesures concertées, en regard notamment des déclarations faites au Sommet du G8 de Gênes et à la réunion des pays de l'E9 de Beijing. J'invite le Groupe de

travail à réfléchir aux pistes d'action les plus appropriées qui pourraient être suivies en matière de TIC et d'EPT.

Troisièmement, la question de la protection et de l'éducation de la petite enfance – l'un des six objectifs de l'EPT définis à Dakar – a été mise en avant par la réunion des pays de l'E9 à Beijing. L'UNESCO va certainement réfléchir sérieusement à cette recommandation et s'entretiendra assidûment sur ce sujet avec les partenaires compétents de l'EPT.

Quatrièmement, comme vous l'aurez remarqué, je n'ai pas abordé la question des programmes phares interinstitutions dans ce discours. Cela ne doit pas être mal interprété. Ma seule intention était d'accorder davantage d'attention à d'autres sujets. Je considère réellement que les programmes phares sont un volet important du mouvement de l'EPT, en particulier pour le partenariat et la collaboration

interinstitutions. Il semble que des propositions vont être faites pour la création de nouveaux programmes phares sur la formation des enseignants, la gouvernance et le handicap. Il sera utile d'entendre le point de vue du Groupe de travail sur ces suggestions.

J'espère que mes requêtes ne sont pas trop exigeantes. Je ne les ai pas formulées dans le seul intérêt de l'UNESCO mais pour répondre aux préoccupations d'un grand nombre des partenaires de l'EPT, si ce n'est pas de tous. Je sais que le programme de la réunion du Groupe de travail est déjà très chargé mais ces questions profiteront de votre réflexion. Je souhaite que cette réunion soit profondément féconde et stimulante et j'attends ses résultats avec un vif intérêt.

Merci.

2. Liste des participants et observateurs

1. Pays

Bangladesh

M. Faroque Amin
Member of the Permanent Delegation
of Bangladesh to UNESCO
Embassy of Bangladesh
39, rue Erlanger
75116 Paris, France
Tel : (33 1) 46 51 90 33 ; 46 54 98 30
Fax : (33 1) 46 51 90 35
E-mail : bdootpar@club-internet.fr

Costa Rica

Mme Maria Eugenia Paniagua
Directora General, Sistema Educativo
Saint Clare
Apartado Postal 45-2150 Moravia
San José, Costa Rica
Tel : (506) 245 0442
Fax : (506) 245 0442
E-mail : mpaniagua@altavista.com

Jordanie

Dr Tayseer Al-Nahar
Vice-President
National Center for Human Resources
Development
P.O. Box 560
Amman 11941, Jordan
Tel : (962-6) 533.1451
Fax : (962-6) 534.0356
E-mail : tnahar@nchrd.gov.jo

Kirghizistan

Mme Larisa Miroshnichenko
Chief of Department of Policy and
Planning in Education
Ministry of Education and Culture
257 Tynystanova Street
720040 Bishkek, Kyrgystan
Tel : (996 312) 22.85.94
Fax : (996 312) 21 35 31
E-mail : bogmir@mail.bishkek.su ;
bogmir@imfiko.elcat.kg

Lituanie

Mme Vaiva Vėbraité
Viceminister of Education and Science
Chairman of the Committee of Education
UNESCO National Commission
Volano 2/7
2001 Vilnius, Lithuania
Tel : (370-2) 74.31.25
Fax : (370-2) 22.05.20
E-mail : vaiva@smm.lt

Maroc

M. Ahmed Lamrini
Secrétaire général
Ministère de l'éducation nationale
Place de la Victoire
B.P. 420
10000 Rabat, Maroc
Tel : (212-37) 68 15 09
Fax : (212-37) 77 20 42
E-mail : lamrini@men.gov.ma

Ouganda

M. Albert Byamugisha
National EFA Assessment Coordinator
Assistant Commissioner, Statistics,
Monitoring and Evaluation
Ministry of Education and Sports
P.O. Box 7063, Embassy House
Kampala, Uganda
Tel : (256-77) 401 732
Fax : (256-41) 232 104
E-mail : byamugisha@usa.net

Philippines

M. Ramon C. Bacani
Undersecretary, Department of Education,
Culture and Sports
University of Life Complex
Metalco Ave., Pasig City
Metro Manila, Philippines
Tel : (63-2) 633-72-03
Fax : (63-2) 631-84-92
E-mail : asegrcb@i-next.net

2. Organisations régionales

Banque africaine de développement

Mme Alice Hamer
Chief, Division of Human Development
Banque africaine de développement
P.O. Box V316, Avenue Joseph Anoma
01 Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 20 41 19
Fax : (225) 20 20 49 02
E-mail : a.hamer@afdb.org

Banque interaméricaine de développement

Mme Malkah Nobigrot
Advisor to the Special Representative
in Europe
Banque interaméricaine de
développement
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France
Tel : (33 1) 40 69 31 18
Fax : (33 1) 40 69 31 20
E-mail : malkahn@iadb.org

Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

M. Cesar Briceño
Asesor de la Dirección General de
Programación
Estados Iberoamericanos de Educación,
Ciencia y Cultura
Bravo Murillo, 38
28015 Madrid, Spain
Tel : (34 91) 594 43 82
Fax : (34 91) 594 32 86
E-mail : cbriceno@oei.es

Commission européenne

M. José-Javier Paniagua
Administrateur Principal
Commission européenne
Rue de Genève, 12
1049 Bruxelles, Belgique
Tel : (32 2) 2 95 39 76
Fax : (32 2) 2 96 71 41 ; (32 2) 2 99 28 75
E-mail : Jose.PANIAGUA@cec.eu.int

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

M. Richard Sack
Executive Secretary
Association pour le développement de
l'éducation en Afrique (ADEA)
C/o Institut international de planification
de l'éducation (IIPE)
7-9, rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France
Tel : (33 1) 45 03 38 64
Fax : (33 1) 45 03 39 65
E-mail : r.sack@iep.unesco.org

The Commonwealth of Learning

Mme Susan Phillips
Education Specialist, Materials
and Open Schooling
The Commonwealth of Learning
1285 West Broadway – Suite 600
Vancouver, BC V6H 3X8
Canada
Tel : (1 604) 775 8225
Fax : (1 604) 775 8010
E-mail : sphillips@col.org

3. Organismes donateurs bilatéraux

Canada

M. John F. Morris
Principal Advisor on Education
Canadian International Development
Agency (CIDA)
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
Canada K1A 0G4
Tel : (1819) 991-1543
Fax : (1819) 953-3348
E-mail : JOHN_MORRIS@acdi-cida.gc.ca

Mme Geneviève Chanteloup (Observateur)
Social Policy Analyst (Education)
Governance and Social Policies Division
Canadian International Development
Agency (CIDA)
200 Promenade du Portage, 12th floor
Hull, Quebec
Canada K1A 0G4
Tel : (1819) 997-0888
Fax : (1819) 953-5553
E-mail :
genevieve_chanteloup@acdi-cida.gc.ca

Mme Diane Laberge (Observateur)
Chargée de Programme Education
Commission canadienne pour l'UNESCO
3-514 Cooper
Ottawa, Canada K1R 1J2
Tel : 613-566-4414 poste 5566
Fax : 613-566-4405
E-mail : diane.laberge@unesco.ca

Finlande

M. Heikki Kokkala
Education Adviser
Department for International
Development Cooperation
Ministry for Foreign Affairs
Katajanokanlaituri 3
FIN-00160 Helsinki, Finland
Tel : + (358-9) 1341 6435
Fax : (358-9) 1341 6428
E-mail : heikki.kokkala@formin.fi

France

M. Henri Lebreton
Chargé de mission, Direction générale
de la Coopération internationale et du
développement
Ministère des Affaires étrangères
244, Bd Saint Germain
75007 Paris, France
Tel : (33 1) 43 17 80 20
Fax : (33 1) 43 17 81 75
E-mail : henri.lebreton@diplomatie.gouv.fr

M. Jean-Claude Mantes (Observateur)
Chargé de mission, Direction de la
Coopération Technique
Ministère des Affaires étrangères
20, rue Monsieur
75007 Paris, France
Tel : (33 1) 53 69 31 24
E-mail :
jean-claude.mantes@diplomatie.gouv.fr

M. André Guyétant (Observateur)
Adjoint au Chef du Bureau des institutions
multilatérales et de la francophonie
Délégation aux relations internationales
et à la coopération (D.R.I.C.)
Ministère de l'Education nationale
4, rue Danton
75006 Paris, France
Tel : (33 1) 55 55 65 88
Fax : (33 1) 55 55 61 23
E-mail : andre.guyétant@education.gouv.fr

Mme Marie-Paule Truel Belmas
(Observateur)
Conseillère technique
Commission française pour l'UNESCO
57, Bd des Invalides
75700 Paris 07 SP, France
Tel : (33 1) 53 69 30 05
Fax : (33 1) 53 69 32 23
E-mail : marie-paule.belmas@diplomatie.fr

Japon

M. Fumiaki Takahashi
Ambassador,
Permanent Delegate of Japan
to UNESCO
UNESCO House
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
Tel : (33 1) 45 68 35 29
Fax : (33 1) 47 34 46 70
E-mail : deljpn.ambr@unesco.org ;
deljpn.ed@unesco.org

M. Mio Maeda (Observateur)
Deputy Director, Research and
Programming Division
Economic Commission Bureau
Ministry of Foreign Affairs
2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo, Japan
Tel : (81-3) 3580.3311
Fax : (81-3) 3593.8021
E-mail : miou.maeda@mofa.gov.jp

M. Hirofumi Miyamoto (Observateur)
Officer, Research and Programming
Division
Economic Commission Bureau
Ministry of Foreign Affairs
4-5-106 Mizonokuchi Takatsu-ku
Kawasaki-shi Kanagana pref.
Japan
Tel : +81-44-855-1649 ;
+81-3-3580-3311
Fax : +81-44-855-1649 ;
+81-3-3593-8021
E-mail : hirofumi.miyamoto@mofa.go.jp

M. Shigeo Okaya (Observateur)
Director, International Cooperation
International Affairs Planning Division
Ministry of Education, Culture, Sports,
Science and Technology
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo, Japan
Tel : (81-3) 3507-9935
Fax : (81-3) 3581.9149
E-mail : okaya@mext.go.jp

M. Shinji Umemoto (Observateur)
Deputy Representative, Paris Office
Japan International Cooperation Agency –
JICA FRANCE
8, rue Sainte-Anne
75001 Paris, France
Tel : (33 1) 40 20 04 21
Fax : + (33 1) 40 20 97 68
E-mail : umemoto@jica.fr

Royaume-Uni

M. David L. Stanton
Ambassador,
Permanent Delegate of the United
Kingdom to UNESCO
UNESCO House
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
Tel : (33 1) 45 68 27 84
Fax : (33 1) 47 83 27 77
E-mail : dl-stanton@dfid.gov.uk

Mme Christine Atkinson (Observateur)
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the United
Kingdom to UNESCO
UNESCO House
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
Tel : (33 1) 45 68 27 83
Fax : (33 1) 47 83 27 77
E-mail : c-atkinson@dfid.gov.uk

USAID

M. Donald R. Mackenzie
Acting Deputy Assistant Administrator
Center for Human Capacity Development
United States Agency for International
Development (USAID)
1300 Pennsylvania Ave.,
N.W. (Rm. 3.09-37)
Washington, D.C. 20523, U.S.A.
Tel : (1 202) 712 1552
Fax : (1 202) 216 3229
E-mail : bmackenzie@usaid.gov

4. Organismes multilatéraux

Banque mondiale

M. Robert Prouty
Lead Education Specialist
World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.
Tel : (1 202) 473-7532
Fax : (1 202) 473-8216
E-mail : rprouty@worldbank.org

Mme Claudia Von Monbart
Senior Counsellor, External Affairs
Bureau de la Banque mondiale en Europe
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France
Tel : (33 1) 40 69 30 14
Fax : (33 1) 47 23 74 36
E-mail : cvonmonbart@worldbank.org

Mme Nathalie Hidalgo (Observateur)
Consultant, Bureau de la Banque
mondiale en Europe
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France
Tel : (33 1) 40 69 30 32
Fax : (33 1) 47 23 74 36
E-mail : nhidalgo@worldbank.org

BIT

M. William (Bill) Ratteree
Senior Technical Specialist,
Education Sector
International Labour Office (ILO)
4, route des Morillons
CH-1211 Geneva 22
Switzerland
Tel : + (41 22) 799-7143
Fax : + (41 22) 799-7046
E-mail : ratteree@ilo.org

FNUAP

Mme Delia Barcelona
Senior Technical Officer, Technical
Support Division
Education Focal Point
United Nations Population Fund (UNFPA)
220 East 42nd Street
New York, N. Y. 10017, U.S.A.
Tel : (1 212) 297-5233
Fax : (1 212) 297-4915
E-mail : barcelona@unfpa.org

OCDE

M. Paul Isenman
Head, Strategic Management of
Development Co-operation Division
Development Co-operation Directorate
Organisation de coopération et de
développement économiques (OCDE)
2 rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel : (33-1) 45 24 94 70
Fax : (33-1) 44 30 61 47
E-mail : Paul.ISENMAN@oecd.org

Mme Stephanie Baile (Observateur)
Principal Administrator
Strategic Management of Development
Co-operation Division Development
Co-operation Directorate
Organisation de coopération et de
développement économiques
2 rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel : (33) 1 45 24 90 30
Fax : (33) 1 45 24 85 00
E-mail : Stephanie.Baile@oecd.org

M. Dag Ehrenpreis (Observateur)
Senior Advisor on Poverty Reduction
Strategic Management of Development
Co-operation Division
Development Co-operation Directorate
Organisation de coopération et de
développement économiques
2 rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tel : (33-1) 45 24 94 01
Fax : (33-1) 44 30 61 47
E-mail : dag.ehrenpreis@oecd.org

OMS

Dr Desmond O'Byrne
Group Leader, Department of
Noncommunicable Disease Prevention
and Health Promotion (NPH)
World Health Organization (WHO)
22, Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Tel : (41 22) 791 25 78
Fax : (41 22) 791 41 86
E-mail : obyrd@who.int

UNICEF

Mme Mary Joy Pigozzi
Officer in Charge, Education Section
Leader of the Task Force on the UN Girls'
Education Initiative
United Nations Children's Fund (UNICEF)
3 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017, U.S.A.
Tel : (1 212) 824 6618
Fax : (1 212) 326 7129
E-mail : mjpigozzi@unicef.org

5. Société civile : organisations non gouvernementales, fondations et autres

*ONG internationales***ActionAid Alliance**

Mme Louise Hilditch
EU Policy Adviser
ActionAid Alliance
70-72 rue du Commerce
B-1040 Bruxelles, Belgique
Tel : +32 2 502 5501
Fax : +32 2 502 6203
E-mail : hilditch@actionaid.org.uk

M. Joel Bedos (Observateur)
Responsable des partenariats,
External Relations Adviser
ActionAid Alliance
70-72 rue du Commerce
B-1040 Bruxelles, Belgique
Tel : 32 2 503 2422
E-mail : partenariats@aide-et-action.org

**Comité de liaison ONG-UNESCO/
Internationale de l'éducation**

Mme Monique Fouilhoux
Présidente, Comité de liaison
ONG-UNESCO/
Coordinatrice Education,
Internationale de l'Education
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
Tel : (33 1) 45 68 32 67 ; (32 2) 224 0643
Fax : (33 1) 45 66 03 37 ; (32 2) 224 0606
E-mail : monique.fouilhoux@ei.ie.org

*ONG nationales***People's Action Forum (Afrique)**

Mme Jennifer M. Chiwela
Executive Director
People's Action Forum
Church House, Cairo Road
Post Office Box N° 33709
Lusaka 10101, Zambia
Tel : (260 1) 231 201
Fax : (260 1) 236 943
E-mail : paf@zamnet.zm

Dhaka Ahsania Mission (Asie)

M. Kazi Rafiqul Alam
Executive Director
Dhaka Ahsania Mission
House No-19, Road No-12
Dhanmandi R.A.
Dhaka-1209, Bangladesh
Tel : (880-2) 811 5909 ; 912 3420
Fax : (880-2) 811 3010 ; 811 8522
E-mail : dambgd@bdonline.com

Arab Resource Collective

M. Ghanem Bibi
General Coordinator
Arab Resource Collective (ARC)
P.O. Box 13-5916
Beirut, Lebanon
Tel : (961 1) 742 075
Fax : (961 1) 742 077
E-mail : arcleb@mawared.org

*Fondations et autres***CARE**

Dr Jane T. Benbow
Educationalist, Director of Basic & Girls'
Education
CARE U.S.A.
151 Ellis Street
Atlanta, Georgia 30303, U.S.A.
Tel : (1 404) 681-2552
Fax : (1 404) 589-2632
E-mail : benbow@care.org

M. Damien Desjonquieres (Observateur)
Directeur des Programmes
CARE International
13, rue Georges Auric
75019 Paris, France
Tel : (33 1) 53 19 89 89
Fax : (33 1) 53 19 89 90
E-mail : desjonquieres@carefrance.org

**International Working Group
on Disability and Development
(IWGDD)**

Mme Nancy Breitenbach
Chief Executive Officer
Inclusion International, IWGDD
13 D Chemin du Levant
F-01210 Ferney Voltaire, France
Tel : + 33 (0) 450 40 01 97/93
Fax : +33 (0) 450 40 01 07
E-mail : info@inclusion-international.org

M. Hannu Savolainen (Observateur)
Executive Director
Niilo Mäki Institute, IWGDD
P.O. Box 35
40351 Jyväskylä, Finland
Tel : + 358 14 260 2909
Fax : + 358 14 260 2908
E-mail : hannu-savolainen@nmi.jyu.fi

M. Jerome Mindes (Observateur)
Coordinator, International Working Group
on Disability and Development (IWGDD)
11917 Tildenwood Drive
North Bethesda, Maryland 20852, U.S.A.
Tel : (1 301) 816 2456
Fax : (1 301) 816 2407
E-mail : jerryminides@juno.com

6. Autre invité

M. Edward B. Fiske
Education Journalist
1723 Tisdale Street
Durham, NC 27705, U.S.A.
Tel : (1 919) 493-9476
Fax : (1 919) 493-1934
E-mail : EFISKE@aol.com

7. Observateurs

Mme Claudia M.P. Carvalho Baena Soares
Assistant to the International Division
Brazilian Ministry of Education
Ministério da Educação
Esplanada dos Ministérios –
Bloco L, Sala 824
70047-900 Brasília, D.F., Brazil
Tel : (55-61) 410-9287
Fax : (55-61) 225-7237
E-mail : ClaudiaSoares@mec.gov.br

Mme Emily Vargas-Baron, Ph.D.
Co-Director for Education
The RISE Institute
3012 Porter St., NW
Washington, D.C. 20008, U.S.A.
Tel : (1 202) 686-7044
Fax : (1 202) 537-7473
E-mail : vargasbaron@hotmail.com

M. Garren Lumpkin
Regional Education Advisor
UNICEF Regional Office for Latin America
and the Caribbean, UNICEF TACRO
Edif. 802, Clayton, Panamá
Republic of Panama
Tel : (507) 317 0257
Fax : (507) 317 0258
E-mail : glumpkin@unicef.org

M. Shigeru Aoyagi
Director, Literacy Promotion Division
Asia/Pacific Cultural Centre for UNESCO
(ACCU)
Japan Publishers Building
6 Fukuromachi, Shinjuku-ku
Tokyo 162-8484, Japan
Tel : +81-3-3269-4559
Fax : +81-3-3269-4510
E-mail : literacy@accu.or.jp

Dr Dan A. Wagner
Director & Professor of Education
International Literacy Institute (ILI)
National Center on Adult Literacy
University of Pennsylvania
3910 Chestnut Street
Philadelphia, PA 19104-3111, U.S.A.
Tel : (general) : 1-215-898-2100
Tel : (direct) : 1-215-898-9803
Fax : 1-215-898-9804
E-mail : wagner@literacy.upenn.edu

Mme Claudia Bonmartin
Représentante en France de
Lar Fabiano de Cristo (L.F.C.)
12, rue Ledru-Rollin
92220 Bagneux, France
Tel : (33 1) 46 57 54 28
Fax : (33 1) 46 57 54 28
E-mail : claudiabonmartin@wanadoo.fr

UNESCO

M. Koïchiro Matsuura
Directeur général
M. John Daniel
Sous-Directeur général pour l'éducation
Mme Aïcha Bah Diallo
Sous-Directeur général adjoint pour
l'éducation
M. Abhimanyu Singh
Directeur de l'Unité du suivi de Dakar
Mme Ulrika Peppler-Barry
M. Yuto Kitamura

Présentateurs de l'UNESCO

Mme Lene Buchert
Mme Alison Kennedy
M. Mark Richmond
M. Alexander Sannikov
Subdivision de l'UNESCO pour l'Europe
M. Sheldon Shaeffer
UNESCO Bangkok
M. Victor Billeh
UNESCO Beyrouth
M. A. Parsuramen
UNESCO Dakar
Mme Ana Luiza Machado
UNESCO Santiago

Instituts de l'UNESCO

M. Gudmund Hernes
Mme Françoise Caillods
Institut international de planification
de l'éducation (IIE)
M. Adama Ouane
Institut de l'UNESCO pour l'éducation
(IUE)
Mme Alison Kennedy
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Rapporteurs

M. Clinton Robinson
Assisté de :
M. Ibrahima Bah-Lalya
Mme Karine Brun
Mme Wenda McNevin
Mme Margarete Sachs-Israeli
Mme Ranwa Safadi

Autres observateurs

UNESCO

Secteur de l'éducation

Mme Namtip Aksornkool, ED/BAS/LIT
M. Kacem Bensalah, ED/EPSC/CCR
Mme Saba Bokhari, ED/EPSC/NED
M. Gwang-Chol Chang, ED/EPSC/NED
M. Vinayagum Chinapah, ED/PEQ/OD
M. Richard Halperin, ED/HED
M. Mir Ashgar Husain, DIR/ED/EPSC
Mme Faryal Khan, ED/BAS/PE
Mme Leslie Limage, ED/EPSC/PRI
Mme Ute Meir, ED/BAS/CEE
Mme Claire Mollard, ED/BAS/LIT
M. Hilaire Mputu, ED/BAS/E-9
Mme Anne Müller, ED/EO
Mme Teresa Murtagh, ED/EO
M. Svein Osttveit, ED/EPSC/NED
M. Mohamed Radi, ED/EPSC/NED
Mme Sayeeda Rahman, ED/BAS/LIT
Mme Suzanne Schnuttgen, ED/BAS/LIT
Mme Khawla Shaheen, ED/EPSC/ARB
M. Wolfgang Vollmann, ED/BAS/LIT a.i.

Autres secteurs

M. J.Y. Le Saux, BSP
M. Warren Mellor, BFC

Bureau de l'UNESCO

UNESCO Amman
Mme Ndeye Fall, Directeur

*Délégations permanentes
auprès de l'UNESCO et
Commissions nationales*

Canada
Mme Dominique Levasseur
(Agent politique)

Chine
M. Jianjun Zhai (Premier Secrétaire)

Colombie
M. Santiago Montoya Holguín
(Conseiller)

Congo
M. François Nguie (Premier Conseiller)

Costa Rica
Mme Iris Leiva-Billaut (Déléguée
adjointe)

El Salvador
Mme Rosa Ester Moreira de Lemoine
(Ministre conseiller, Déléguée
permanente adjointe)

Espagne
M. Francisco López Rupérez
(Conseiller d'éducation)

France
Mme Sylviane Legrand
(Deuxième Secrétaire)

Honduras
Mme Sonia Mendieta de Badaroux
(Ambassadeur, Déléguée permanente)

Honduras
M. Juan Carlos Bendana-Pinel
(Délégué permanent adjoint)

Indonésie
M. Bambang Soehendro
(Ambassadeur)

Irak
M. Ali Almashat (Ambassadeur)

Italie
M. Emanuele Itta
(Senior Adviser on International
Economic Affairs)

Japon
M. Tashikazu Ishino
(Minister-Counsellor)

Mexique
M. Diego Simancas
(Troisième Secrétaire)

Pakistan
Mme Rukhsana Zia
(Deputy Permanent Delegate)

Pérou
M. Carlos Briceno (Deuxième
Secrétaire)

Philippines
Mme Deanna Ongpin-Recto
(Foreign Affairs Adviser)

Portugal
Mme Ana Zacarias
(Déléguée permanente adjointe)

République dominicaine
Mme Miguelina Dominguez
(Conseillère)

Royaume-Uni
Mme Hilary Izon (Troisième Secrétaire)
M. Peter Williams
(Membre du Comité pour l'éducation)

Sénégal
M. Moustapha Ba (Ambassadeur,
Délégué permanent)

*Autres organisations
internationales*

Organisation arabe pour l'éducation,
la culture et la science (ALECSO)
Mme Saida Charfeddine
Représentante auprès de l'UNESCO

*Société civile : organisations
non gouvernementales et autres*

ZONTA International
Mme Janine Ndiaye
Représentante auprès de l'UNESCO
Office international de l'Enseignement
Catholique (OIEC)

M. Fulgence Koné
Représentation permanente
auprès de l'UNESCO

GRETAF (Groupe d'Etude sur l'Education
en Afrique)
M. Cheikh Dem (Président)
M. Michel Debeauvais (Coordonnateur)

*Secrétariat de l'UNESCO/
personnel de soutien*

Mme Myra Hassine
M. David Heurton
Mme Lorraine Imoh
Mme Mary Konin
Mme Joanita Nkonge
Mme Judith Roca
Mme Patricia Russell
Mme Maral Sanosyan

3. Programme de la réunion

Objectif :

Cette réunion du groupe de travail a été organisée du fait de l'importance de la préparation de la réunion du groupe de haut niveau qui aura lieu les 29 et 30 octobre 2001 au Siège de l'UNESCO à Paris. Dans ce but, le groupe discutera de quatre questions substantielles d'une importance considérable : (1) la formulation, l'évaluation et le financement des plans nationaux EPT, (2) la stratégie mondiale en faveur de l'EPT, (3) le rapport de suivi destiné au groupe de haut niveau et (4) un communiqué pour le groupe de haut niveau.

Résultats attendus :

Consensus sur les questions substantielles et formulation de recommandations spécifiques pour le groupe de haut niveau, y compris un projet de communiqué.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

Président de séance : M. John Daniel, ADG/ED

- | | |
|---------------|---|
| 9 h30 – 10 h | L'éducation pour tous après Dakar : une vue d'ensemble
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO |
| 10 h – 10 h20 | Les questions en jeu : les objectifs et les résultats attendus
de la deuxième réunion du Groupe de travail
ADG/ED |

Président de séance : M. Henri Lebreton, France

- | | |
|-----------------|---|
| 10 h20 – 11 h | Les plans nationaux EPT : les progrès aux niveaux régionaux
et sous-régionaux (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Etats Arabes et Europe)
Présentations : Directeurs des Bureaux régionaux de l'UNESCO |
| 11 h – 11 h30 | Pause café |
| 11 h30 – 11 h50 | Les progrès aux niveaux régionaux et sous-régionaux (suite) |

Président de séance : M. John Morris, Canada

- | | |
|-----------------|---|
| 11 h50 – 12 h40 | Comment les plans nationaux peuvent-ils être développés ou renforcés
selon les principes directeurs de Dakar et comment peuvent-ils être évalués au mieux ?
Présentation par cinq pays : Costa Rica, Jordanie, Lituanie, Ouganda, Philippines |
| 12 h40 – 13 h10 | Discussion |
| 13 h10 – 14 h30 | Déjeuner |

Président de séance : Mme Delia Barcelona, FNUAP

- | | |
|-----------------|--|
| 14 h30 – 15 h30 | Comment les programmes phare interinstitutionnels et autres initiatives thématiques
s'articulent-ils avec les plans nationaux EPT ?
Etat des lieux par une organisation : BIT/UNICEF |
| 15 h30 – 16 h | Evaluation et financement des plans EPT
Une organisation bilatérale et une organisation multilatérale : USAID/Banque mondiale |
| 16 h – 16 h30 | Pause café |

Président de séance : M. Kazi Rafiqul Alam, Dhaka Ahsania Mission

- | | |
|----------------|---|
| 16 h 30 – 18 h | Discussion générale sur les questions majeures |
| 18 h | Cérémonie de la Journée internationale de l’alphabétisation |
| 19 h 30 | Réception |

MARDI 11 SEPTEMBRE

Président de séance : M. Paul Isenman, OCDE

- | | |
|------------------|--|
| 9 h – 9 h 45 | Vers une stratégie mondiale sur le suivi de Dakar qui intègre les progrès de l’initiative mondiale relative à la mobilisation des ressources techniques et financières
Présentation : Mark Richmond et Lene Buchert, UNESCO |
| 9 h 45 – 10 h 30 | Discussion |
| 10 h 30 – 11 h | Suivi des objectifs et cibles de l’EPT : progrès de l’Observatoire de l’EPT depuis Dakar
Présentation : Alison Kennedy, Institut des statistiques de l’UNESCO |
| 11 h – 11 h 30 | Pause café |

Président de séance : Mme Jennifer Chiwela, People’s Action Forum, Zambie

- | | |
|----------------|--|
| 11 h 30 – 12 h | Le rapport de suivi pour le groupe de haut niveau
Présentation : Edward Fiske, consultant |
| 12 h – 13 h | Discussion |
| 13 h – 14 h 30 | Déjeuner |
| 14 h 30 – 16 h | Elaboration par quatre sous-groupes de propositions concrètes concernant (1) la formulation, l’évaluation et le financement des plans nationaux EPT, (2) la stratégie mondiale en faveur de l’EPT, (3) le rapport de suivi destiné au groupe de haut niveau et (4) un communiqué pour le groupe de haut niveau |
| 16 h – 16 h 30 | Pause café |
| 16 h 30 – 18 h | Sous-groupes de travail (suite) |

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Président de séance : M. John Daniel, ADG/ED

- | | |
|----------------|---|
| 9 h – 10 h 15 | Rapports des sous-groupes en plénière |
| 10 h 15 – 11 h | Discussion |
| 11 h – 11 h 30 | Pause café |
| 11 h 30 – 12 h | Présentation des conclusions et recommandations majeures de la réunion et de leurs implications pour le groupe de haut niveau
ADG/ED |
| 12 h – 13 h | Et maintenant, où allons-nous ? Discussion générale |

4. Liste des documents

Présentations

Langue	Document	Auteur/Présentateur
E	Progrès du suivi de l'EPT en Europe	Présenté par M. Alexander Sannikov Subdivision de l'UNESCO pour l'Europe
E/F	Suivi de l'EPT : Asie et Pacifique	Présenté par M. Sheldon Shaeffer UNESCO Bangkok
E	Etat actuel des plans d'EPT dans les Etats arabes	Présenté par M. Victor Billeh, UNESCO Beyrouth
E	Progression du suivi de l'EPT en Afrique subsaharienne	Présenté par M. A. Parsuramen, UNESCO Dakar
E	Evaluation de la préparation du plan national d'EPT	Présenté par Mme Ana Luiza Machado UNESCO Santiago
E	Rapport de suivi pour le Groupe de haut niveau (11 Septembre 2001)	Présenté par M. Edward Fiske
E	Rapport de suivi pour le Groupe de haut niveau : commentaires du DFID	Soumis par le DFID
E	Rapport de suivi pour le Groupe de haut niveau : commentaires de l'IIPE	Soumis par l'IIPE
Esp/E	EPT : initiatives du Costa Rica	Présenté par Mme Maria E. Paniagua Costa Rica
E	Planification de l'EPT	Présenté par M. Tayseer Al-Nahar, Jordanie
E	Les plans nationaux d'EPT et leur évaluation : une réponse aux défis de Dakar	Présenté par Mme Vaiva Vébraité, Lituanie
E	De la planification au plan. Elaboration du plan d'EPT 2015 des Philippines	Présenté par M. Ramón Bacani, Philippines
E	De la planification au plan. Plan d'EPT 2015 – Plan de travail indicatif 2001-2002 (Annexe)	Présenté par M. Ramón Bacani, Philippines
E	Comment élaborer ou renforcer les plans nationaux en fonction des principes directeurs de Dakar et comment les évaluer?	Présenté par M. Albert Byamugisha, Ouganda
E	Intégrer les programmes phares interinstitutions aux plans nationaux d'EPT : les enseignants et la qualité de l'éducation	Présenté par M. Bill Ratteree Bureau international du travail (BIT)
E	Comment les programmes phares interinstitutions et autres initiatives thématiques s'articulent-ils avec les plans nationaux d'EPT?	Présenté par Mme Mary Joy Pigozzi Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
E	Evaluation et financement des plans d'EPT	Présenté par Mme Claudia Von Monbart Banque mondiale
E	Vers une stratégie globale de l'EPT	Présenté par M. Mark Richmond, UNESCO
E	Suivi des objectifs et cibles de l'EPT : progrès de l'Observatoire de l'EPT depuis Dakar	Présenté par Mme Alison Kennedy Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)
E	EPT : Stratégies et problèmes de leur mise en œuvre	Soumis par Mme Larisa Miroshnichenco Kirghizistan
E	EPT – Le Cadre d'action de Dakar Efforts de la Dhaka Ahsania Mission	Soumis par M. Kazi Rafiqul Alam Dhaka Ahsania Mission (DAM) Bangladesh
E	EPT – Un cas d'urgence en Afrique	Soumis par Mme Jennifer Chiwela People's Action Forum, Zambie

Autres contributions

Contribution des Pays-Bas à la réunion sur l'EPT par Mme Jeannette Vogelaar, Expert pour l'éducation de base, Ministère des Affaires étrangères, Département de la culture et de l'éducation, La Haye, Pays-Bas

Rapport du Groupe A : Elaboration, évaluation et financement des plans d'EPT

Rapport du Groupe B : Stratégie d'ensemble pour l'EPT

Rapport du Groupe C : Rapport de suivi pour le Groupe de haut niveau

Rapport du Groupe D : Communiqué du Groupe de haut niveau

Autres documents distribués au cours de la réunion

Report of the Meeting of the Working Group on Education for All held at UNESCO Headquarters, 22-24 November 2000

Rapport de la réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous, Siège de l'UNESCO, 22 - 24 novembre 2000

Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à la 46^e Session de la Conférence internationale de l'éducation : "Séance spéciale sur l'implication de la société civile dans les actions en faveur de l'Education pour tous", BIE, Genève, 8 Septembre 2001

Discussion paper for a potential inter-agency flagship programme on "Teachers and Quality" by R. Halperin, ED/HED, at the DFU Correspondents' Group Meeting of 9 March 2001

The 10-Year UN Girls' Education Initiative (UNGEI)

UNESCO in Literacy : A Brief on the occasion of the Meeting of ADG/ED with Field Offices and Institutes for Dakar follow-up, 18-20 June 2001, Paris

Initiative en faveur de l'Education en Situation d'Urgence et de Crise

AIDS, School and Education

FRESH (Concentrer les ressources sur l'amélioration de la santé à l'école) – Update on actions, June 2001

Campagne mondiale pour l'éducation – Realising children's right to education : Why we need a "global initiative"

Early Childhood/Petite Enfance

Update Report on Early Childhood Care and Development for the Second Meeting of the Working Group on Education for All – Submitted by the Consultative Group on Early Childhood Care and Development (CGECCD), 17 August 2001

Taking Stock of Education for All – One year after Dakar World Education Forum

Premier Bilan de l'Education pour Tous – Un an après le Forum de Dakar

Brief Survey of Country Progress Toward the Preparation and Execution of Education for All National Action Plan (EFA-NAP) by UNESCO Dakar

Enquête rapide sur l'état d'avancement de la préparation et de l'exécution du Plan d'Action National Education pour Tous (PNA-EPT) par UNESCO Dakar

World Bank "Education for Dynamic Economies : Accelerating Progress Towards Education for All (EFA)" for discussion on Tuesday, 11 September 2001

Provisional Programme (Rev. 23 August 2001) of the High-level Group on Education for All (EFA), First Meeting, UNESCO Paris, Room X, 29-30 October 2001

Programme Provisoire (Rév. 1, 25 juillet 2001) du Groupe de Haut Niveau sur l'Education pour Tous (EFA), Première réunion, UNESCO Paris, Salle X, 29-30 octobre 2001

Declaration – Meeting WHO-UNESCO within the framework of FRESH/E-9, 18 July 2001, Paris, France



Le Groupe de travail sur l'Éducation pour tous (EPT) s'est réuni pour la deuxième fois en septembre 2001 pour renforcer l'élan vers la réalisation des objectifs du Cadre d'action de Dakar. En tant que groupe de conseil technique, il visait avant tout à renforcer les partenariats et à en susciter de nouveaux entre tous les acteurs engagés dans l'éducation pour tous.

Dans cette optique, il a rassemblé 62 professionnels expérimentés de divers pays, régions, organisations non gouvernementales et organismes internationaux pour orienter le travail technique et faciliter la coordination entre les multiples acteurs et dimensions des efforts d'EPT.

Quatre thèmes étaient au cœur du programme de la réunion :

- les plans d'action d'EPT et leur planification
- une stratégie d'ensemble pour l'EPT
- la structure du Rapport de suivi de l'EPT
- le communiqué du Groupe de haut niveau

Le Groupe de travail a souligné l'urgence de progresser sur ces aspects de l'EPT en adoptant des recommandations pratiques qu'examinera le Groupe de haut niveau et que les partenaires de l'EPT mettront en œuvre dans les mois à venir.

Ce rapport présente des résumés des exposés et des documents de référence qui ont nourri les discussions, et s'efforce de donner le ton des débats animés qui ont produit des résultats concrets.

